

Défense de la langue française



N° 240
avril - mai - juin 2011

2 Au prix Richelieu 2011.

Françoise de Oliveira

5 Remerciements.

Éric Zemmour

Le français dans le monde

8 L'Asulf, d'hier à demain.

Gaston Bernier

10 Voyage au Mali.

La rédaction

12 Défendre le français.

Ramanujam Sooriamoorthy

15 Les brèves.

Françoise Merle

Les langues de l'Europe

18 France-Allemagne.

Mme de Staël

Le français en France

Vocabulaire

21 L'Académie gardienne
de la langue.

22 Mots en péril.

Jean Tribouillard

23 Acceptions et mots
nouveaux.

24 Manège, ménage...

Pierre Delaveau

27 Charmer.

Bernie de Tours

28 De dictionnaire en
dictionnaire.

Jean Pruvost

29 Harcèlement.

Jacques Groleau

32 Se planter.

Jean-Claude Tafoureau

33 Notes sur les couleurs.

Philippe Lasserre

Style et grammaire

34 L'orthographe, c'est facile !

Jean-Pierre Colignon

35 La préposition À.

Délégation du Cher

37 Après que.

38 Monnaie courante.

Jean Hamard

39 Le saviez-vous ?

Jean Tribouillard

Jean-Pierre Colignon,

Jacques Pépin

Humeur / humour

43 L'aire du taon.

Jean Brua

44 Sport et crucifixion.

Bernard Leconte

45 Le franglais au zénith.

Jean-Bernard Quicheron

46 Aux journalistes.

Jean-Pierre Colignon

46 Incipit et excipit.

Katell Penanhoat-Bruckert

47 Pas si simple !

48 Faux amis.

Pierre Boulesteix

Comprendre et agir

49 Loi du 4 août 1994.

Jean-Claude Amboise

50 Mots de la graphologie.

Serge Lebel

51 Des mots à portée
quasi magique.

Marcienne Martin

54 Tableau d'horreurs.

Marceau Déchamps

55 Tableau d'honneur.

Marceau Déchamps

56 Mots croisés

de Melchior.

Le français pour

57 Jean-François Parot.

Nouvelles publications

59 *Nicole Vallée*

Claudie Beaujeu

Danielle Bouwerot

I à XVIII

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Technic Imprim
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2011-2

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0313 G 83143

Dernière minute

Philippe Beaussant, de l'Académie française, nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre association. Le conseil d'administration, réuni le 9 juin, l'a coopté comme administrateur et élu président à l'unanimité.

Au prix Richelieu 2011

Le prix Richelieu 2011 a été remis le 7 avril dans les salons de l'Institut de France.

Notre association Défense de la langue française est actuellement sans président. Dans ces circonstances regrettables, je suis donc amenée, en tant que vice-présidente, à vous remettre ce prix Richelieu et je vous prie instamment de pardonner à une modeste ouvrière de notre ruche d'oser vous adresser la parole si librement.

En effet, Éric Zemmour, un examinateur à l'École nationale d'administration, un journaliste d'autant de renom que vous, aurait mérité aujourd'hui le discours d'un académicien. Non seulement je ne suis pas académicien, mais je suis une femme. J'illustre ainsi fort bien votre théorie sur la féminisation de notre société. Aussi vais-je me réfugier derrière les clichés couramment appliqués aux femmes, qui sont les valeurs qui marquent leur supériorité sur les hommes (je vous cite) :

- « - la douceur sur la force ;
- le dialogue sur l'autorité ;
- la paix sur la guerre ;
- l'écoute sur l'ordre ;
- la tolérance sur la violence ;
- la précaution sur le risque. »

Vous ne les avez pas niées, vous les avez seulement raillées : je vais donc m'efforcer de les utiliser.

Il n'est point besoin de vous présenter à cette honorable assemblée : vous êtes trop connu, et votre publicité – souvent malheureusement involontaire – a fixé vos articles dans l'esprit de chacun. Quand j'ai



cherché quelque trait bien particulier qui vous caractérise, j'ai appris que vous aimez et respectez beaucoup les femmes de votre famille. Nous l'aurions deviné. Mais tout n'est pas perdu, car « le style, c'est l'homme », n'est-ce pas ? C'est donc dans votre style qu'il faudra vous découvrir. En effet, si vous êtes ici, c'est bien pour votre talent littéraire de journaliste de la presse écrite, et non pour autre chose. Vous savez que DLF est une association apolitique : le cardinal Mazarin, qu'il convient de citer en ces lieux, n'écrivait-il pas dans son *Bréviaire des politiciens* : « *L'homme heureux est celui qui sait rester à égale distance de tous les partis* » ? Il me fallait donc analyser votre talent, car si chacun le ressent, l'apprécie et le savoure, il n'est pas si évident à mettre en lumière. J'ai fait ce travail de khâgneux sur un de vos articles paru le 12 mars dernier dans *Le Figaro*

Magazine, « Les centristes font la loi ». J'y ai tout d'abord constaté que

- votre champ lexical était large et que les mots sont toujours choisis avec un grand souci de précision. Chose rare, aucun anglicisme, aucun mot anglais utilisé à vau-l'eau, pour masquer une pauvreté de pensée et une carence de vocabulaire. (Voilà qui va faire plaisir à bon nombre de nos membres qui leur font régulièrement la chasse !)

Mais vous aimez les néologismes, je dirais même, si vous me le permettez, que vous semblez éprouver quelque jouissance à les utiliser : le participe passé « chiraquisé », dans le sens de « se mettant à ressembler à Chirac, agissant comme lui », semble bien innocent, mais pourrait être lourd de sous-entendus.

Le néologisme « pagnolade » m'a ravie : c'est une comédie à la façon de Pagnol, qui conduit à la rigolade.

- l'enchaînement de vos idées est parfaitement logique, donc votre raisonnement est irréfutable. Mais il n'est pas articulé par l'emploi de mots de liaison. Vos phrases sont juxtaposées : c'est au lecteur de les deviner, de les sentir.

- le rythme de votre texte est remarquable : une phrase très courte. Puis une un peu plus longue, puis une vraie période latine. C'est le style d'un orateur. Votre texte se lit à haute voix, il est fait pour être entendu. Et la petite phrase courte du début est celle que l'on entend, que l'on retient et que l'on cite volontiers.

Votre force de persuasion est grande. Vous défendez vos idées avec clarté, rigueur et beaucoup de finesse. Vous usez de force, d'autorité, d'ordre, vous ne reculez pas devant la guerre et vous avez le goût du risque. Cependant, bien que vous soyez un homme, vous avez un talent qui ne serait pas indigne d'une femme.

C'est donc pour cela que DLF a tenu à vous remercier : vous sauvez notre langue du galimatias et du sabir qui envahissent trop souvent nos journaux. Nous vous en sommes reconnaissants, vous êtes notre lauréat 2011 du prix Richelieu.

Françoise de Oliveira

Remerciements

Résumé de l'enregistrement du discours de notre lauréat

Je voudrais d'abord vous remercier pour cette récompense qui me touche beaucoup, et pour l'analyse, très juste mais trop élogieuse, faite par M^{me} de Oliveira qui, en spécialiste, a décortiqué tous mes petits trucs accumulés à force de lire de grands écrivains – oui, je suis un petit voleur de grands écrivains et je leur prends tout ce qui me plaît ! Par exemple, l'alternance de phrases très courtes et de longues périodes latines qu'on trouve à la fois chez Stendhal et chez Aragon, et, aussi, la suppression des mots de liaison. Je vais vous faire une confidence : je les enlève, un peu à la manière des écrivains du XVIII^e siècle, parce que cela donne de la nervosité à la phrase. Quand je lis un bon écrivain, il m'arrive très souvent de m'arrêter sur une page, que je relis tranquillement, uniquement pour la musique du texte et pour m'imprégner de ce texte. Il y a depuis toujours un lien fort entre le journalisme à la française et la littérature. Je devrais même ajouter « et la politique », puisque vous avez cité Mazarin, Richelieu... Il y a, en effet, un trio en France entre littérature, politique et journalisme. Mon modèle pour mes chroniques, c'est Mauriac, mais il y en a bien d'autres, où la littérature, en fait, féconde complètement le regard sur l'actualité et sur la politique et c'est la grande tradition du journalisme engagé, du journaliste écrivain. C'est une tradition très française. Les Anglo-Saxons, qui ont d'autres qualités, eux, privilégient surtout la quête et la recherche maniaque de l'information. Le Français est moins obsédé par l'information. Il pense que l'information a tout le temps d'arriver, l'important étant de l'analyser et de lui donner le recul nécessaire. Je suis d'autant plus touché de recevoir ce prix que je défends, contre vents et marées, et surtout contre l'air du temps, cette tradition du journalisme à la française, m'opposant là aussi – ce n'est pas de l'antiaméricanisme – à l'influence anglo-saxonne

qui pousse nos directeurs de rédaction, nos grands patrons de presse, à vouloir nous imposer ce journalisme à l'anglo-saxonne et à mépriser le journalisme littéraire à la française. Nous avons d'autres qualités : la qualité d'expression, la clarté, l'analyse, la rigueur et la beauté littéraire de certains des papiers... Je me souviens encore, quand j'ai commencé, des papiers de Dominique Jamet, qui étaient éblouissants ; c'était vraiment des œuvres d'écrivain.

C'est pourquoi je défends cette tradition du journalisme littéraire et engagé. Cela me vaut beaucoup de polémiques, mais, au moins, je pense que c'est ainsi qu'on fait vivre une certaine tradition du journalisme à la française. Je la défends dans mes papiers, dans mes livres et même dans mes prestations audiovisuelles, en essayant toujours de maintenir un minimum de qualité d'écriture et de rigueur, et de clarté de la pensée. Une dernière chose, très personnelle : ce lien entre journalisme et littérature, je l'ai connu enfant. La première fois que j'ai voulu être journaliste, je devais avoir 13-14 ans ; c'était en lisant *Les Illusions perdues*. Je ne sais pas si vous vous en souvenez : quand Lucien de Rubempré se retrouve entouré d'actrices – je pense que c'est surtout cela qui me plaisait –, il leur lit son article superbe, d'une qualité littéraire absolument magnifique et d'une si grande virtuosité. Évidemment, toutes les actrices l'acclament ! Alors, je me suis dit : « Vraiment, tout cela me plaît beaucoup. »

Éric Zemmour

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,
le coiffeur, un commerçant...

Le

français

dans le

monde

L'Asulf, d'hier à demain

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf), c'est un quart de siècle en 2011, quatre cents membres, un bulletin de nouvelles (*L'Expression juste*), un site internet ([ww.Asulf.ca](http://www.Asulf.ca)), mais c'est aussi un engagement en faveur de la qualité de la langue française en territoire québécois et, surtout, c'est l'unique association qui y milite en faveur de la qualité de la langue.

Le militantisme des asulfien(ne)s restera à l'ordre du jour. Les chercheurs et les lexicographes poursuivront leurs recherches et l'élaboration d'instruments de travail, mais leurs observations ne seront pas intégrées au langage quotidien si de preux chevaliers n'en font pas la promotion auprès des journalistes, des médias, des agences de publicité, des hommes et des femmes politiques et s'ils n'en forcent pas l'adoption.

Un carénage des interventions pourrait s'imposer. Les interventions spontanées, les micro-interventions, sont constamment à renouveler. À l'Asulf, on ne compte plus les démarches en faveur du respect du mot **place** (espace public découvert), en faveur de **soldes d'après Noël** (contre « *Boxing-day* »). Ces nécessaires interventions à répétition devraient plutôt faire l'objet d'une campagne globale et universelle. Dans l'état actuel des choses, les pressions donnent des résultats partiels et temporaires, car les « fautes » refont surface comme si on avait affaire à l'Hydre de Lerne.

L'Asulf a multiplié les leçons depuis 1986. « L'expression est un calque... En français, on devrait plutôt employer... ». On a fait avec les locuteurs comme le font les pays développés envers les pays en voie de développement : on donne un poisson, mais on n'enseigne

pas comment pêcher. On propose une solution de rechange, mais on n'enseigne pas toujours aux locuteurs comment s'y prendre pour retracer les mauvaises pratiques et les corriger. En la matière, il y aurait lieu de convaincre les gens d'utiliser les instruments correctifs essentiels.

Il est un autre facteur, contextuel celui-là, dont il faudrait tenir compte : l'indifférence d'un grand nombre de Québécois. Beaucoup ne cachent pas leur je-m'en-foutisme. Ils se demandent pourquoi il faudrait soigner son langage : « on se comprend entre soi » et « les efforts en matière de langue ne sont pas payants ». Une telle mentalité doit faire place à une pensée constructive. L'Asulf devra étudier cet aspect des choses et proposer à l'État des campagnes de fierté langagière. Inévitablement, il faudrait que les nationaux se rapprochent de la France, de sa culture et de sa littérature.

L'Asulf et ses membres devraient également favoriser des solutions d'ensemble. Il n'est pas efficace de demander aux enseignants, par exemple, de tout mettre en œuvre pour propager le bon usage si, pendant le même temps, les journalistes ne rament pas de concert, si l'État fait preuve de laxisme, etc. L'amélioration de la langue doit être une opération généralisée.

L'Asulf des prochaines décennies devrait donc proposer des solutions globales, envisager un renversement des attitudes vis-à-vis de la qualité de la langue, s'adresser au grand nombre et favoriser le savoir-faire des citoyens eux-mêmes.

Gaston Bernier

NDLR : Gaston Bernier est le président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, 5000, boulevard des Gradins, Québec G2J 1N3, Asulf@globetrotter.net.

Voyage au Mali

La Fondation pour l'enfance et le Cercle des enfants ont une vocation commune : promouvoir la santé, l'éducation et les droits fondamentaux des enfants.



© Photo: Nazimé

Mmes Touré Lobbo Traoré et Françoise Etoa

Grâce au soutien de l'épouse du président de la République du Mali, M^{me} Françoise Etoa, présidente du Cercle des enfants, a apporté aux enfants maliens 3 000 exemplaires du VOCABULON, célèbre jeu éducatif, offerts par Megableu.



Le 30 avril, M^{me} Touré Lobbo Traoré présidait, dans l'une des écoles de Bamako, la cérémonie au cours de



laquelle les huit écoles retenues cette année reçurent chacune 370 VOCABULON...

La présidente du Cercle des enfants a profité de ce séjour pour rendre une visite de courtoisie au couple présidentiel et visiter le centre hospitalier Mère-Enfant-le Luxembourg. M^{me} Françoise Etoa a promis de fournir prochainement à ce centre 15 000 gants pour la protection des malades et du personnel.

Toujours à Bamako, elle a rencontré des militants de la Francophonie et s'est rendue à l'Académie des langues africaines. Elle a terminé ses visites par la Pouponnière, centre qui s'occupe des enfants orphelins ou abandonnés.

Ce séjour malien confirme l'engagement de notre amie Françoise Etoa pour l'éducation et la formation des enfants, indispensables au développement de tout pays. C'est également un bel exemple de coopération Nord-Sud, au service de l'enfance.



La rédaction

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Défendre le français

Nous remercions vivement M. Ramanujam Sooriamoorthy, président de l'AMEF (Association mauricienne des enseignants de français), de nous avoir adressé une apologie de la langue française. Tous nos lecteurs n'étant pas linguistes, nous en avons extrait les passages les plus accessibles.

Faut-il défendre le français ? Cela suppose que le français soit attaqué, agressé ; mais par qui ? Par quoi ? Et, en admettant qu'il faille défendre le français, il faut encore savoir si on peut le faire. Et comment s'y prendre. S'il est vrai que la défense du français peut, contre les intrusions, la déconsidération et l'abandon dont souffre cette langue, sembler s'imposer avec des allures d'évidence, il n'est pas moins vrai que la défense en question, que les modalités de ladite défense peuvent se révéler problématiques. En effet, il est rare qu'un Français entreprenne de défendre (et de promouvoir) le français sans être habité par la crainte d'être accusé de chauvinisme ou, ce qui est peut-être pire à ses yeux, sans redouter d'être ridiculisé pour cause de traditionalisme, autrement dit d'immobilisme. Le Français qui défend la cause du français ne peut, semble-t-il, qu'être un nationaliste obtus ou /et un réactionnaire indifférent à toute évolution et hostile à tout changement. (Si d'aventure un Français devait militer en faveur de quelque autre langue, gageons que les mêmes détracteurs et accusateurs ne manqueraient pas de trouver qu'il n'est pas raisonnable et se montre peu patriote, cependant que certains Français feraient peut-être preuve de compréhension. Mais laissons cela.) [...]

Toutefois, il faut bien défendre et promouvoir le français. [...] À ceux qui voudront insister sur le fait que le français a été et est encore, dans certains lieux, une langue de domination et sert à l'oppression et à la répression, nous rappellerons que le français a également été une langue dominée et opprimée, comme en témoigne le dramatique épisode du Grand Dérangement, qui vit l'expulsion de Français du Canada, de l'Acadie, d'où

ils mirent du temps avant de trouver une terre d'accueil, notamment en Louisiane ; nous rappellerons surtout que le français n'a pas servi qu'à dominer et à exploiter et qu'il a contribué à instruire, à éduquer et à libérer, et ce jusque dans les colonies mêmes, entre autres des préjugés et des tribalismes, mais ne tirons pas la conclusion hâtive et sotte que nous sommes en faveur du colonialisme.

La langue française a, durant une bonne partie du xx^e siècle et jusqu'à maintenant, été le théâtre privilégié des grands développements dans les domaines du surréalisme et du structuralisme, elle a présidé, peut-être mieux encore que l'allemand, à la genèse et à l'évolution, jusqu'à son triomphe, du théâtre d'avant-garde, elle a accueilli d'intéressantes mutations au niveau de l'écriture avec les groupes Oulipo et Tel Quel, elle a été aux avant-postes dans la révolution psychanalytique avec Lacan, en anthropologie avec Lévi-Strauss, en matière de théorie et de critique littéraires avec les travaux de Georges Poulet, de Gérard Genette, et surtout au niveau de ce que l'on nomme déconstruction.

La notion, qui n'en est pas une, de déconstruction, et celle, qui, non plus, n'en est pas une, de différence n'ont point pour origine la langue française elle-même. Pour peu qu'on veuille bien lire Husserl, on constatera que, traitant de la formation du sens, il parle déjà, avec la notion de renvoi, de ce que plus tard Jacques Derrida appellera la différence. Quant à la déconstruction, n'importe quel lecteur de Derrida, et Derrida lui-même, le premier, savent ce qu'ils doivent à Heidegger. Cependant, si la différence et la déconstruction ont connu la fortune que l'on sait, c'est surtout – on pourrait même dire uniquement – à partir des travaux de Derrida, et en français. De même, Sollers est loin d'être un véritable précurseur ; il n'en demeure pas moins que les grandes avancées dans le domaine de l'écriture se sont produites dans le prolongement des travaux du groupe Tel Quel, et en français. Aux travaux de Derrida et de Sollers, on pourrait ajouter ceux de Lacan, qui, lui, doit à peu près tout à Freud. Mais c'est en français que Lacan a, peut-être mieux que personne, élucidé le statut du sujet parlant. [...]

À partir des travaux que nous avons déjà mentionnés, ce qui est sérieusement ébranlé, c'est l'assurance du sens achevé. Quand on lit Sollers, par exemple,

ou Denis Roche, ce n'est pas que le sens soit évacué en tant que tel – comment pourrait-il l'être ? –, mais c'est la possibilité d'un sens définitif qui se trouve congédiée. Or l'assurance d'un sens final, qui est le prélude à la dictature du sens, c'est ce qui autorise toutes les formes de domination et d'exploitation. Les divers colonialismes et impérialismes, de même que les multiples sectarismes et extrémismes n'eussent été possibles sans un discours, sans des discours repliés sur eux-mêmes et convaincus de détenir la vérité une et indivisible. Quoi de plus normal, après tout ? Quand on est persuadé de préférer le discours de la vérité, ou même quand on s'est persuadé d'être en possession de la vérité, et quand, donc, on ne peut qu'avoir raison en toute chose, il est, en quelque sorte, tout naturel qu'on veuille et cherche à s'imposer face aux autres, qui ne peuvent qu'avoir tort et être des barbares et des sauvages.

Mais la déconstruction (Derrida), en détruisant toute assurance possible du sens, l'écriture monumentale (Sollers), en jouant sur plusieurs tableaux à la fois, et les concepts de l'Autre et de l'objet petit *a* (Lacan), en mettant l'accent sur l'hétéronomie du sujet humain, travaillent contre tout autoritarisme et tout totalitarisme, et œuvrent donc en faveur de la paix et de l'harmonie entre les peuples. Et c'est à partir du français, à partir de certaines pratiques plurielles du français, que ce travail est possible.

Pour les quelques raisons que nous avons choisi de retenir, et elles sont loin d'être exhaustives, il importe de défendre et de promouvoir le français – le français tel que nous l'avons défini, c'est-à-dire, avant tout, pluriel et disséminant –, et ce n'est pas la tâche des seuls Français et des francophones de tous les pays, mais celle de tous, car ce qui est en jeu, ce n'est rien de moins que la coopération et la paix entre les êtres humains eux-mêmes, entre les peuples, les nations et les États, c'est le respect d'autrui, des êtres et des choses dans leur diversité et leur singularité ; ce qui est en jeu, c'est l'avenir du monde. Et le français, certaines pratiques du français peuvent, comme peut-être aucune autre pratique, du moins pour le moment, y contribuer positivement.

Ramanujam Sooriamoorthy

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Suisse :

Les graves événements du Japon et de la Libye ont malheureusement porté préjudice au programme élaboré en Suisse pour la 16^e Semaine de la langue française et de la Francophonie, en ce sens que l'écho dans les médias en a été limité. Pourtant, 90 concerts, récitals, pièces de théâtre, films et conférences ont eu lieu du 12 au 20 mars dans 27 villes, indépendamment des limites linguistiques du pays.

—

Maroc :

Depuis huit ans, Jean-Pierre Colignon, administrateur de DLF, rédige les épreuves du Championnat du Maroc d'orthographe et de langue française.

En 2011, 5 000 candidats ont participé aux demi-finales, qui se sont déroulées dans 25 établissements publics marocains et 23 français.

Les 400 finalistes ont concouru, le 16 avril, à Casablanca.

500 personnes assistaient à la proclamation des résultats en présence du conseiller culturel de l'ambassade de France et de plusieurs représentants du ministère marocain de l'Éducation nationale.

—
Belgique :

• L'APFF* a déposé une plainte à l'ONU, le 21 avril, pour que l'Organisation oblige la Flandre à signer un accord de coopération culturelle avec les francophones ainsi que la convention-cadre sur la protection des minorités nationales.

• Depuis le mois de février, la STIB (Société des transports intercommunaux de Bruxelles) ne diffuse plus de chansons françaises ou néerlandaises dans le métro. C'est ainsi que dans sa programmation musicale « l'anglais domine largement (70 %), l'italien et l'espagnol se partageant équitablement les 30 % restants. » (Le Soir, 25 mai.)

—

Canada :

Sylvain Lafrance, vice-président de Radio-Canada, a été nommé président des Radios francophones publiques (i.e. : Radio France, la Radio Télévision Belge, la Radio Télévision Suisse et Radio-Canada). Il succède à Jean-Luc Hees, P-DG de Radio France. L'association favorise le rayonnement de la langue et des cultures francophones.

—
Chine :

• Le 7 avril, Xavier Darcos, ambassadeur pour l'action culturelle extérieure de la France, a inauguré l'Institut français de Chine à Pékin.

« Créés par la loi du 1^{er} janvier 2011, les instituts français regroupent désormais les services culturels des ambassades ainsi que les anciens CCF (Centres culturels français à l'étranger) » (RFI.fr).

• Le 20 avril, en partenariat avec l'université des sciences médicales de Kunming, l'AUF* a ouvert un Campus numérique francophone.

Cinq établissements d'enseignement supérieur de la République populaire de Chine ont choisi la Francophonie multilatérale et sont devenus membres de l'Agence.

—

Abdou Diouf a nommé la Très Honorable Michaëlle Jean au poste de grand témoin de la Francophonie pour les JO de Londres en 2012. Envoyée spéciale de l'Unesco pour Haïti, Michaëlle Jean fut gouverneur général du Canada de 2005 à 2010.

- **Aoste :**
L'université de la vallée d'Aoste fait désormais partie du réseau international des chaires Senghor de la Francophonie, qui a pour objectifs l'étude et l'enseignement de la Francophonie et de la mondialisation.
- **La XXXVII^e session de l'APF***
se tiendra, du 6 au 8 juillet, à Kinshasa (RDC*).
- **Mauritanie :**
« Jeunesse, migrations internationales et développement dans l'espace francophone », tel sera le thème de l'École d'été de la Francophonie, organisée à Nouakchott, du 19 au 26 juillet, par l'OIF* et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la République islamique de Mauritanie.
- **Les 40^{es} Championnats du monde de Scrabble francophone** se dérouleront à Montreux (Suisse) du 6 au 13 août.
- **Le Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 24 au 28 août. Au nombre des membres du jury 2011, citons Carole Laure, Gérard Jugnot et Patrick Rotman.**
- **Le 2^e congrès européen de la FIPF*** aura lieu à Prague, du 8 au 10 septembre. Son thème : « Vers l'éducation plurilingue en Europe avec le français. De la diversité à la synergie. »
- **Le 37^e congrès de l'APLF** (Association des pédiatres de langue française) se tiendra du 8 au 11 septembre à Hammamet (Tunisie).
- **La 24^e Biennale de la langue française** aura lieu à Tallinn (Estonie), du 15 au 18 septembre.
- **Le 64^e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)** se tiendra à Ottawa, du 29 septembre au 1^{er} octobre, et aura pour thème : « Une francophonie sans frontières. »
- **Les 28^{es} Francophonies en Limousin auront lieu du 28 septembre au 8 octobre.**
- **Du 30 septembre au 7 octobre aura lieu le 26^e Festival international du film francophone de Namur.**
- **À l'occasion du Grand Réveil acadien, FLFA*** organise un voyage en Louisiane du 6 au 18 octobre.
- **Pour « valoriser la création littéraire des retraités », l'AIFA (Association internationale francophone des aînés) – avec le soutien du groupe AG2R La Mondiale et le concours d'ALF* – récompensera un ouvrage littéraire écrit en français et n'ayant jamais été publié. Jusqu'au 31 octobre, les textes doivent être envoyés à aifa.france@yahoo.fr ou AIFA-France, chez AG2R La Mondiale, 104-110, boulevard Haussmann, 75379 Paris cedex 08.**

Françoise Merle

- * ALF
Avenir de la langue française
- * APF
Assemblée parlementaire de la Francophonie
- * APFF
Association pour la promotion de la francophonie en Flandre
- * AUF
Agence universitaire de la Francophonie
- * FIPF
Fédération internationale des professeurs de français
- * FLFA
France-Louisiane/
Franco-Américaine
- * OIF
Organisation internationale de la Francophonie
- * RDC
République démocratique du Congo

Les

langues

de

l'Europe

France-Allemagne



M^{me} de Staël, portrait par Gérard, château de Versailles

Le cercle Goethe, qui réunit tous les quinze jours les germanophones de notre association et défend ainsi activement le plurilinguisme, nous propose de relire cette page de M^{me} de Staël¹. Qu'en penser aujourd'hui ?

Il me semble reconnu que Paris est la ville du monde où l'esprit et le goût de la conversation sont le plus généralement répandus ; et ce qu'on appelle le mal du pays, ce regret indéfinissable de la patrie,

qui est indépendant des amis même qu'on y a laissés, s'applique particulièrement à ce plaisir de causer que les Français ne retrouvent nulle part au même degré que chez eux. Volney raconte que des Français émigrés voulaient, pendant la Révolution, établir une colonie et défricher des terres en Amérique ; mais de temps en temps ils quittaient toutes leurs occupations pour aller, disaient-ils, *causer à la ville* ; et cette ville, la Nouvelle-Orléans, était à six cents lieues de leur demeure. Dans toutes les classes, en France, on sent le besoin de causer : la parole n'y est pas seulement comme ailleurs un moyen de se communiquer ses idées, ses sentiments et ses affaires, mais c'est un instrument dont on aime à jouer et qui ranime les esprits, comme la musique chez quelques peuples, et les liqueurs fortes chez quelques autres. [...]

Rien n'est plus étranger à ce talent que le caractère et le genre d'esprit des Allemands ; ils veulent un résultat sérieux en tout. Bacon a dit que *la conversation n'était pas un chemin qui conduisait à la maison*,

mais un sentier où l'on se promenait au hasard avec plaisir. Les Allemands donnent à chaque chose le temps nécessaire ; mais le nécessaire, en fait de conversation, c'est l'amusement : si l'on dépasse cette mesure, l'on tombe dans la discussion, dans l'entretien sérieux, qui est plutôt une occupation utile qu'un art agréable. Il faut l'avouer aussi, le goût et l'enivrement de l'esprit de société rendent singulièrement incapable d'application et d'étude, et les qualités des Allemands tiennent peut-être sous quelques rapports à l'absence même de cet esprit.

Les anciennes formules de politesse qui sont encore en vigueur dans presque toute l'Allemagne s'opposent à l'aisance et à la familiarité de la conversation ; le titre le plus mince, et pourtant le plus long à prononcer, y est donné et répété vingt fois dans le même repas ; il faut offrir de tous les mets, de tous les vins avec un soin, avec une insistance qui fatigue mortellement les étrangers. Il y a de la bonhomie au fond de tous ces usages ; mais ils ne subsisteraient pas un instant dans un pays où l'on pourrait hasarder la plaisanterie sans offenser la susceptibilité : et comment néanmoins peut-il y avoir de la grâce et du charme en société si l'on n'y permet pas cette douce moquerie qui délasse l'esprit et donne à la bienveillance elle-même une façon piquante de s'exprimer ?

M^{me} de Staël

1. *De l'Allemagne*, chapitre XI, « De l'esprit de conversation ».

NDLR : Il est possible de télécharger cet ouvrage, grâce à « Google Recherche de Livres » (<http://books.google.com>). Il suffit de taper la première phrase du texte, dans le cadre « Recherche ».

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Voici quatre nouvelles entrées (voir *DLF*, n° 239, p. 20) susceptibles d'intéresser les lecteurs.

PRÉSUPPOSÉ (le premier *s* se prononce *ss*) n. m. XX^e siècle. Participe passé substantivé de *présupposer*.

Ce qui est supposé, accordé préalablement, dans une opération de l'esprit. *Les présupposés d'une démonstration mathématique. Des présupposés méthodologiques*
LINGUIST. Information contenue implicitement dans un énoncé et tenue pour vraie. *La phrase « Paul a arrêté de fumer » a pour présupposé que Paul fumait.*

PRIANT n. m. XIII^e siècle. Participe présent substantivé de *prier*.

BX-ARTS. Désigne, par opposition à *gisant*, une sculpture représentant, sur un tombeau, le défunt en prière, à genoux et les mains jointes (on dit plutôt **ORANT**). Se dit également, dans la peinture du Moyen Âge et de la Renaissance, d'un personnage, par exemple d'un donateur, représenté dans l'attitude de la prière.

PRION n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *prion*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *pr(oteïnaceous)*,

« protéiné », *i(nfectious)*, « infectieux », et du suffixe *-on*, utilisé pour former des noms de particules.

PATHOL. Particule protéique qui serait responsable de maladies dégénératives lentes et mortelles du système nerveux central de l'homme et des animaux. *Les prions, qui ne sont ni des virus ni des bactéries et ne possèdent pas de matériel génétique propre identifiable, sont aussi appelés agents transmissibles non conventionnels. La maladie de Creutzfeldt-Jakob est une maladie à prion.*

PROÈME n. m. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *proœmium*, « prélude, exorde ; origine », du grec *prooimion*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *pro*, « en avant, devant », et *oimos*, « chemin, marche », puis « récit ».

RHÉTOR. Prélude d'un chant ; exorde d'un discours. *Le proème de « L'Énéide »*. Titre célèbre : *Proèmes*, recueil de Francis Ponge (1948).

* Extraits du fascicule PRÉSIDENTE à PROMESSE (18 octobre 2010) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Un nouveau fascicule – PROMÉTHÉEN à QUADRIVIUM – a été publié le 25 mai 2011. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

MAROUFLE n. m. Terme de mépris qui se dit d'un homme grossier.
« *Ce maroufle-là me laisse toute seule à la maison comme si j'étais son chien.* »
(Molière.)

Il se dit aussi d'un homme qu'on n'estime pas.

« *Je ferai voir à ces maroufles
Que l'on ne me prend point sans moufles.* » (Scarron.)

MÂTIN, INE n. m. et f. **1.** Gros chien servant ordinairement à garder une cour, à suivre les chevaux...

« *Mais il fallait livrer bataille
Et le mâtin était de taille
À se défendre hardiment.* » (La Fontaine.)

2. Terme d'injure populaire. *Mâtin, mâtine*, celui, celle qu'on assimile à un mâtin, à un chien.

« *Il ne veut pas me coucher sur son testament. Voilà dix jours que je lui en parle, le mâtin ne bouge pas...* » (Balzac.)

3. Interjection exprimant la surprise, l'admiration.

Mâtin ! Qu'il est beau !

MATOIS, OISE Adj. **1.** Terme familier. Qui a, comme le renard, la ruse, la hardiesse.

« *Souvent, le plus matois ne passe que pour dupe.* » (Régnier.)

2. Substantivement, *un matois, une matoise*.

« *Entre nous, je les soupçonne d'être deux matoises d'autant plus raffinées qu'elles affectent plus de simplicité.* » (A.-R. Lesage.)

MATOISERIE n. f. Tromperie, fourberie.

« *Mais d'où vient qu'au renard Ésope accorde un point,
C'est d'exceller en tours pleins de matoiserie ?* » (La Fontaine.)

MÉSAVENANCE n. f. Désagrément. Qualité de ce qui est mésavenant.

« *La vie est pleine de mésavenance.* » (Gautier.)

MÉSAVENANT, ANTE Adj. Qui n'est point agréable.

« *Le talent de s'immortaliser par les lettres n'est une qualité mésaveillante à quelque rang que ce soit.* » (Diderot.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

BALLE ÉQUESTRE (pour : *horse-ball*, *horseball*) : Jeu au cours duquel deux équipes de cavaliers se disputent un ballon afin de le lancer le plus souvent possible au travers d'un cerceau situé dans le camp adverse.

Note : Le ballon est muni d'anses qui en facilitent la prise.

BANDAGE DE CONTENTION (pour : *strapping*) : Bande souple adhésive, utilisée à des fins préventives, palliatives ou curatives, qui permet de maintenir la partie du corps sur laquelle elle est appliquée.

COURRE AU LEURRE (pour : *drag hunting*, *draghunting*) : Chasse à courre durant laquelle la meute et l'équipage poursuivent un leurre odorant traîné par un cavalier.

DÉSESCALADE (pour : *down climbing*, *downclimbing*) : Technique de descente consistant à prendre appui sur la paroi avec les pieds et les mains.

Note : La désescalade se pratique dos ou face au vide, selon l'inclinaison de la paroi.

DRESSAGE WESTERN (pour : *reining*) : Discipline d'équitation western au cours de laquelle un cavalier et sa monture doivent effectuer des reprises au galop, agrémentées de changements de pied, d'arrêts et de figures diverses inspirées du travail des vachers à cheval.

LICE (pour : *roller skating rink*) : Enceinte à ciel ouvert aménagée pour le patinage à roulettes.

PATIN EN LIGNE Synonyme **PATIN À ROUES ALIGNÉES** (pour : *in-line skate*, *in-line skating [pratique]*, *rollerblade*, *rollerblading [pratique]*) : Patin muni de roulettes alignées les unes derrière les autres ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de patin.

Note : L'emploi de l'expression *in-line*, empruntée de l'anglais, est à proscrire.

VICTOIRE À L'ARRACHÉ (pour : *snatched victory*) : Victoire acquise grâce à un ultime et intense effort.

Note : L'emploi de l'expression « victoire au finish », dérivée de l'anglais, est à proscrire.

* Extraits de « Vocabulaire des sports », publiés au *Journal officiel* le 21 avril 2011. Signalons aussi, publié le même jour, le « Vocabulaire des composants électroniques ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Manège, ménage...

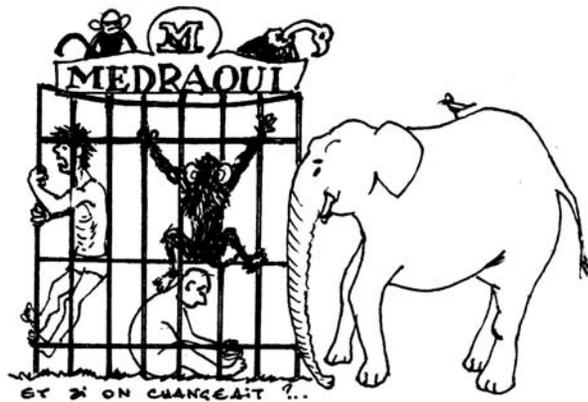
Manège vient de *manus*, la « main », qui a laissé *mano* en italien, d'où *maneggiare*, « manier, dresser un cheval », et *maneggio*, « dressage » (1590). En pleine mode italienne, le français de la Renaissance eut la bonne inspiration de créer *manège* au sens de « maniement, exercice ». Puis, par métonymie, il s'est agi du lieu où s'exerce le dressage. Dès le XVII^e siècle, les manèges sont de vastes salles rectangulaires bordées de pistes et deux cents ans après se multiplieront les compétitions de cavaliers selon la mode anglaise – à Vienne, dans la magnifique salle de manège de la Hofburg, on admire les évolutions des chevaux de la célèbre *spanische Hochreiterschule*. Bâti en 1720, le manège des Tuileries devint particulièrement célèbre lorsque y fut proclamée la République, le 21 septembre 1792.

En technique, le mot s'appliqua aussi à un bâtiment abritant une machine élévatrice d'eau par le travail d'un cheval, comme dans une noria. Peut-être ce principe inspira-t-il la construction de manèges de chevaux de bois (1893), joie des enfants. En outre, la virtuosité des évolutions des chevaux dans les manèges invita à construire des cirques pour des spectacles équestres, en réminiscence des jeux romains. Parallèlement, l'anglais du XVII^e siècle eut *manager* pour désigner celui qui s'occupe de quelque chose, voire qui conduit, et ce mot anglo-américain s'est imposé dans la langue française, d'abord par le sport (cyclisme) et le spectacle, bientôt accompagné de *management*, créé et adopté dès 1921 pour l'« action de conduire, de diriger, d'entraîner ». Maintenant, il est habituel pour le responsable d'une entreprise. L'Académie française avait accepté cet usage (1935), en recommandant toutefois de prononcer *ménagement*. Cela invite à considérer une seconde filiation. Faisons-le avec **ménagement** !

Il s'agit en effet d'une tout autre série depuis des mots de l'ancien français *maisnage*, *mainage*, issus de *mesnie*, « famille », depuis le latin populaire °*mansionata*, dérivé du classique *mansio*, ancêtre de *maison*.

C'est de là que nous est venu aussi le joli **manoir**, noblement conservé. Donc, le premier sens se rapporte à l'idée d'un séjour, d'un logis, d'une demeure. Les linguistes, dont Alain Rey, précisent qu'à partir du XIII^e siècle il s'est fait une évolution en deux rameaux : celui de l'administration de biens, de bonne gestion, de sorte que *faire son ménage* est compris pour « mettre de l'ordre dans ses affaires », tandis qu'à la Renaissance et au XVII^e siècle apparut un autre sens, plus humain, celui de « vie commune » : **être en ménage, faire bon (ou mauvais) ménage, un ménage de poupées...**

Remue-ménage passe pour être le seul témoin d'expressions oubliées où *ménage* apporte l'idée d'agitation et de bouleversement. Plusieurs dérivés sont à souligner. Un **ménager** fut longtemps, à la campagne, un travailleur journalier ou un petit propriétaire (1550). Une **ménagère** s'occupait des soins du **ménage**. L'expression **bonne ménagère** est restée comme un compliment pour une organisatrice avisée du foyer conjugal. C'est récemment (vers 1930) que fut lancée **ménagère** pour un ensemble de couverts trouvant leur rangement dans un coffret spécial. Au XIV^e siècle, on parlait couramment de **ménagier** pour un traité d'économie domestique, par exemple *Le Ménagier de Paris*, où figurent maintes recettes anciennes. Plusieurs termes d'actualité manifestent la fécondité de la souche. Au début, **ménagerie** convenait à l'administration d'une maison, plus particulièrement d'une ferme, puis le mot s'est spécialisé au XVII^e siècle pour un local destiné à abriter des animaux exotiques, rares et parfois dangereux. Louis XIV en fit installer une en annexe au château de Versailles, et le nom s'est conservé sur le chemin de Saint-Cyr. Il existait également une ménagerie royale aux environs de la place Saint-Sulpice, à Paris. Par métonymie, le mot s'appliqua aux animaux ainsi rassemblés. On célèbre, en cette



époque, la rénovation du Jardin des plantes et de sa ménagerie, issue de celle du Roi-Soleil, mais **zoo** et **jardin zoologique** connaissent de nos jours plus de succès. Toutefois, la **ménagerie** reste une pièce essentielle parmi les véhicules des forains.

Le verbe **ménager** a d'abord signifié « habiter » et « vaquer aux soins du ménage », d'où **les arts ménagers**, **l'éducation ménagère**, qu'il serait si utile de revaloriser actuellement. Le Salon des Arts ménagers connut juste après guerre l'affluence des visiteurs, avec des présentations techniques et des rencontres mondaines suivies. **Électroménager** est solidement ancré.

Des variations de sens sont apparues au cours de l'histoire de ces mots, particulièrement avec le verbe *ménager* : « gérer (un bien) », « tirer le meilleur parti de quelque chose », mais aussi « économiser » (**ménager ses forces, son temps**), cela dès le XVII^e siècle. On ménage un être en difficulté, mais aussi un adversaire. On ménage une place pour y ranger un objet. Les chimistes réalisent des **oxydations ménagées**, c'est-à-dire douces, évitant des destructions brutales.

Plusieurs dérivés sont d'un emploi courant, en particulier **aménager**, et **l'aménagement du territoire** est une des fonctions régaliennes d'un État. En sont venus quelques mots plus ou moins heureux : **femme de ménage**, **aménageable**, **aménageur** et **aménageuse** (1959). Né en 1424, **emménager** était d'abord construit de façon réfléchie : *s'emménager* pour « s'installer, se pourvoir d'un mobilier ». **C'est un emménagement**. Dans une direction opposée, **déménager** était initialement transitif pour « porter hors de la maison ». **Déménageur** naquit seulement en 1852 ; mais ce terme s'est bien installé dans notre vocabulaire, à tel point qu'une de ses pièces vestimentaires, le maillot de déménageur, a acquis des lettres de noblesse avec la tenue que Jean-Denis Malclès fit adopter aux célèbres Frères Jacques en complément d'un collant noir bien ajusté... L'invention de longues échelles très mobiles a fortement modifié les activités physiques des déménageurs, parfois fort éprouvantes : leur remarquable puissance musculaire faisait parler de « carrure de déménageur ».

Pierre Delaveau

Charmer

C'est à l'origine une opération magique effectuée par la parole. C'est soit un enchantement, soit un maléfice. Par extension, au figuré, ce mot désigne le pouvoir qu'une personne exerce sur une autre, provoquant admiration ou passion, auquel cas **charmer** est alors synonyme d'**attirer**, **séduire**, **fasciner**.

Le mot a pour racine en latin le verbe *canere*, « chanter », et le substantif *carmen*, « chant », dont sont dérivés l'irlandais *canim*, « chant », l'allemand *Hahn*, « coq », et l'anglais *hen*, « poule ».

La descendance est prolifique, qui nous a donné **chant**, **cantique**, **accent**, **cantatrice**, **cantilène**, et même, prétendent certains philologues, **cigogne** via l'onomatopée italienne *cicogna*.

Notons qu'en arboriculture **charmer un arbre** c'est en blesser le tronc, pour le faire mourir.

Attention : **Se porter comme un charme**, dans le sens de « bonne santé », n'a aucun rapport avec la formule magique, mais avec l'arbre, appelé **charme**, du latin *carpinus*, qui en toute saison supporte la taille et la forme que lui impose la fantaisie de l'arboriculteur.



Bernie de Tours

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

De dictionnaire en dictionnaire

Du « brave de sa langue » au « langueteur »

On commencera par un truisme. D'une part, la langue en tant qu'organe et, d'autre part, la langue en tant que système de mots et de phrases : voilà qui nous est vital.

Pour le précieux organe, on appréciera la définition pour ainsi dire rabelaisienne donnée par Furetière dans son *Dictionnaire universel* (1690) : « Petite piece de chair située dans la bouche, ou dans la gueule des animaux, qui est l'instrument du goust & de la parole, & qui leur sert à envoyer les viandes [aliments] dans le conduit de l'estomach. » Quant à la belle parole, on ne déteste pas celle de Rabelais, extraite de *Pantagruel* (1532) : « Je prouverai à la barbe de je ne sais quels [...] revendeurs de vieux mots latins tous moisis et incertains que notre langue vulgaire n'est pas si vile, si inepte, si indigente... » En l'éloignant d'un latin copieusement écorché et en la polissant, la langue française serait ainsi, dès le siècle suivant, sertie dans les dictionnaires, avec pour officielle consécration la toute première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694).

Un sens aujourd'hui disparu est encore consigné par Richelet en 1680, qui signale que la langue, « en parlant des chevaliers de Malte, veut dire *nation* ». Il en donnait d'ailleurs un exemple dépassant Malte : « Ces chevaliers Italiens n'étoient pas les plus braves de leur langue ». Que la langue ait été alors un possible synonyme de *nation* reste évidemment éloquent. Quelle plus belle unité en effet qu'une langue en partage ?

En revanche, on ne regrettera pas la disparition du *languéieur* ou *langueteur*, « celui qui tous les jours de marché » se rendait « sur la place où se vendent les cochons », pour en « considérer la langue » et

« voir s'ils ne sont point ladres ». Ladres ? Diable, c'était être atteint de la peste. Il n'y a plus de langueyeurs, ils sont au chômage : nous voilà rassurés !

Jean Pruvost

Harcèlement

Je me garderai de dire que le harcèlement est devenu « une mode », mais c'est devenu un fait de société. Il suffit d'appeler le nom sur la toile pour voir apparaître aussitôt : **harcèlement moral... harcèlement au travail**, mais on le voit aussi associé à **Code pénal**. Dans le cadre de la Grande Cause nationale 2010 – « la lutte contre les violences faites aux femmes » –, le Collectif ad hoc avait lancé, le 8 mars, quatre messages publicitaires, dont un sur le harcèlement. Et le 29 mars, le ministre Luc Chatel a annoncé la création d'un « Conseil scientifique contre les discriminations à l'école », aussitôt qualifié par les journaux de conseil « contre le harcèlement scolaire ».

Auparavant, ce phénomène a été popularisé en France et dans le monde francophone par la psychiatre et psychanalyste Marie-France Hirigoyen. Spécialiste de la victimologie, pourtant formée aux États-Unis, on lui doit d'avoir adopté le mot français, et son livre *Le Harcèlement moral*, publié en 1998, a médiatisé le phénomène et a permis à de nombreuses victimes de s'identifier. C'est elle qui est à l'origine, en 2001, d'un amendement introduisant la notion de *harcèlement moral* dans le Code du travail, puis de son entrée comme délit, en 2002, dans le même Code et dans le Code pénal.

Elle a été consultée également pour les lois belge et québécoise, et elle intervient régulièrement auprès des institutions européennes sur le harcèlement moral et sexuel.

Quant au **harcèlement scolaire**, il est caractérisé par l'usage répété de la violence et autres humiliations. Les Québécois utilisent fréquemment le mot *intimidation*, pour décrire les mêmes phénomènes. Le « cyberharcèlement », ou « cyberbullying », est une variante récente, reposant notamment sur l'usage d'internet.

Sur le plan grammatical, Littré note : « *L'Académie écrit je harcèle avec l'accent grave, et je chancelle en doublant l'l ; pourquoi cette anomalie entre deux verbes semblables ?* »

Le mot *harcèlement* a été dérivé du verbe *harceler* en 1632, par le jésuite Philibert Monet dans son *Parallèle des langues latine et française*, où il se montre surtout adversaire de la « *superstitieuse orthographe étymologique* ». *Harceler* est lui-même une variante de *herseler*, et c'est un diminutif de *herser*, qui était employé de la fin du XII^e au XV^e siècle dans le sens figuré de « malmener ». Jean Nicot, en 1606, le *Dictionnaire critique* de Féraud, en 1787, et même Guizot dans son *Dictionnaire des synonymes*, en 1822, ne connaissent que le verbe *harceler*.

Furetière le définit ainsi : « *Incommoder quelqu'un en luy faisant de continuelles attaques, des querelles, des reproches* », et poursuit : « *Cette femme harcèle toujours son mari par ses crieries. Ce maistre harcèle ses escoliers par de continuelles reprimendes* », deux exemples qui laissent songeur aujourd'hui !

Le fameux *Trésor de la langue française* indique la fréquence absolue en littérature, non pas du substantif, mais du verbe. Et on n'en trouve que très peu d'exemples.

On relève cette curiosité dans une traduction des *Idylles* de Théocrite : « *Le cerf harcèle les chiens.* »

La première édition du Grand Robert donne cette autre surprenante citation : « *Tous les petits "harcèlements" dont notre enfance politique se fait encore une gloire* » (Necker).

Dans un sens plus familier, Littré nous rappelle : « *Un avorton de mouche en cent lieues le harcèle [le lion]* » (La Fontaine, *Fables*, II, 9).

Mais il nous étonne à nouveau, sous la plume d'Armand Carrel : « *Ce n'est pas nous qui contesterions [...] à M. Périer l'esprit d'opposition et de*

harcèlement le plus varié, le plus ardent, le plus fécond qui ait paru sur nos bancs de gauche depuis 1815. »

Le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* cite Sainte-Beuve parlant de « *cette guerre légère de harcèlement et d'escarmouches* » qui est une technique particulière, et définit *harceler* : « *Fatiguer, inquiéter par d'incessantes escarmouches* : Les Arabes harcèlent nos troupes plutôt qu'ils ne les combattent. » C'est à rapprocher du mot *akengis*, défini à son ordre : « *Soldat turc qui harcèle continuellement l'ennemi dans l'espoir de butiner.* » Au sens figuré, il donne cet exemple irrévérencieux de Casimir Delavigne : « *Pour vous harceler sans jamais être las, / On peut s'en rapporter à l'esprit des prélats.* » (*Les Enfants d'Édouard.*)

Nous terminerons avec Voltaire, qui écrit dans son *Dictionnaire philosophique* : « *Personne ne s'avisa de harceler le bon La Fontaine.* »

De nos jours, les élèves ne risquent guère de ressentir l'apprentissage de ses *Fables* comme un harcèlement.

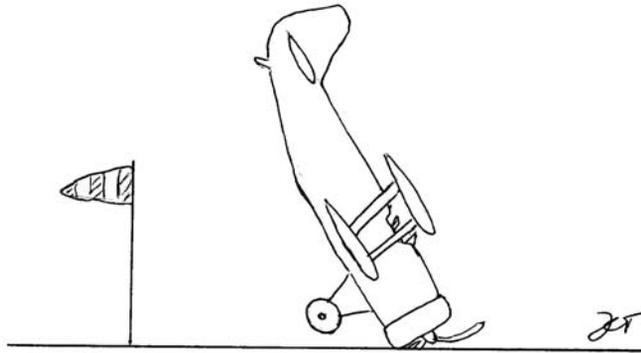
Jacques Groleau

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Se planter

De nos jours, **se planter** évoque l'échec ou le fait de rester en plan. À l'origine, l'expression provient du domaine de l'aéronautique. En effet, les premiers avions exploitables, par exemple ceux de la guerre de 1914, étaient encore très légers. Leur train d'atterrissage fort simple était constitué d'une paire de roues située sous le moteur (partie la plus lourde), et la queue reposait sur une béquille.



Souvent, le pilote pressé d'atterrir piquait trop du nez en touchant le sol, et la queue se soulevait. Le poids du moteur accentuant le mouvement, l'avion se trouvait planté dans le terrain, à la verticale, comme un piquet. Sur notre dessin, le pilote a bien atterri comme il faut, face au vent (car il faut toujours atterrir ou décoller face au vent pour que celui-ci porte l'avion jusqu'au bout de l'opération), mais il a mal manœuvré.

Le train tricycle n'a été inventé que pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce système comporte, en plus des roues porteuses, une roue avant sous le nez, ce qui empêche l'avion de piquer de l'avant. Depuis, aucun avion ne s'est planté.

Jean-Claude Tafoureau

Notes sur les couleurs

Nous continuerons à publier la suite de l'article « Couleurs et nuances » (DLF, n° 239), que Philippe Lasserre † (voir p. VI) nous avait confié.

Fauve Vient du francique *falwa*, « couleur rousse ». En allemand, *falb* désigne la même couleur. La relation avec le latin *fulvus*, « couleur de roussi ou de brûlé », n'est pas certaine. Aujourd'hui, on distingue : un adjectif, quatre noms communs, un nom propre, un sens figuré, un mot dérivé.

1. Adjectif. Couleur proche du roux (1080). *Cheval à la robe fauve ; pays aux terres fauves.*

2. Nom de la couleur, n. m. *Le fauve de ce cuir est très beau.*

3. Animal au pelage fauve, n. m. (1573). C'est un terme de chasse de l'époque, où l'on distinguait :

– l'animal au pelage fauve : cerf, chevreuil, daim...

– l'animal au pelage roux : renard...

– l'animal au pelage noir : blaireau, sanglier...

4. Animal sauvage, n. m. (1790). Par simple opposition aux animaux domestiques.

5. Animal féroce, n. m. (1859, Victor Hugo). Il s'agit surtout des grands félins : *le lion est un fauve.*

6. Les Fauves, n. pr. m. pl. (1905). Groupe de peintres du début du xx^e siècle : Matisse, Vlaminck... Nom donné pour la violence de leurs couleurs et non pour la teinte utilisée : « *hurlement du vermillon* », « *pot de peinture jeté à la figure du public* ». Le mot est du critique Louis Vauxcelles (1905) à l'occasion d'une exposition où figuraient les tableaux de ces peintres et une statuette de Donatello, sculpteur italien du xv^e siècle connu pour la délicatesse et la pureté de ses formes : « *Un Donatello au milieu des fauves !* »

7. Adjectif, au sens figuré et moderne, en parlant d'une odeur. L'odeur fauve est l'odeur d'une bête fauve. Cf. l'expression vulgaire *Ça sent le fauve !* On retrouve la comparaison avec l'odeur dans l'expression *Ça sent le roussi !*

8. Nom m. dérivé : fauvette (xiii^e siècle). Oiseau au plumage fauve.

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons cinq mots comme exemples :

1) **exorbitant(e)** : il n'y a aucune raison de vouloir écrire cet adjectif « exhorbitant(e) », avec un *h* abusif derrière le *x*, puisque le mot vient d'**orbite**, nom féminin n'ayant pas de *h* initial.

2) **fuchsia** : comme souvent dans le domaine de la faune et de la flore, ce nom découle du patronyme d'un savant ; ici, celui du célèbre botaniste allemand Leonhart Fuchs (1501-1566). En allemand, Fuchs signifie « renard », et se prononce « foukss ». En ajoutant la terminaison *-ia*, on obtient donc logiquement *fuchsia*, que l'on devrait prononcer « foukssia »...



3) **bat-flanc** : ce mot composé est souvent mal orthographié (« bât-flanc », « bas-flanc », « bas-flan »...), parce que son étymologie est ignorée, et par conséquent sa signification mal comprise.

Bat-flanc vient du verbe *battre* et de *flanc*. C'est un mot invariable : *bat* est une forme verbale de *battre*, d'une part, et, d'autre part, *flanc* reste aussi au singulier, pour la raison suivante... Un **bat-flanc**, c'est surtout la cloison, en bois généralement, qui, dans une écurie, sépare deux chevaux, ou qui, dans une étable, sépare deux vaches. L'espace

occupé par chacun de ces animaux est tel que, tout de même, ses deux flancs ne peuvent se frotter en même temps contre les cloisons ; UN SEUL FLANC à la fois heurte une des cloisons.

4) **décrépit(e)** : cet adjectif qualifiant une personne malheureusement très affaiblie par le poids des ans comporte une terminaison en *-t(e)* parce que le mot est lié à **décrépitude**, et non à *crépi*. Ce dernier mot, lui, a fourni *décrépi(e)*, « qui a perdu son crépi ».

5) **des tiroirs-caisses** : certes, on peut retenir, et c'est très bien, que le pluriel de la quasi-totalité des mots composés formés par l'association de deux substantifs se fait en marquant un double accord. Mais il est encore mieux de retenir aussi que le double pluriel s'applique aux mots composés désignant des objets, des choses, des bâtiments, etc., ayant une double utilité, une double fonction. Quand il y a cinq tiroirs-caisses, il y a cinq tiroirs ET cinq caisses. C'est pour la même raison qu'il faut écrire : **des portes-fenêtres, des navires-écoles, des camions-citernes, des voitures-restaurants...**

Jean-Pierre Colignon

La préposition À

Lorsqu'elle introduit un complément de lieu, la préposition **à** est employée pour désigner :

- L'endroit vers lequel il y a mouvement, où l'on va :
Tous les matins, je me rends à l'usine pour travailler.
- L'endroit où l'on est :
J'habite à la campagne.

Il y a contraction si le nom est précédé de l'article masculin singulier **le** ou masculin et féminin pluriel **les** :

Cet après-midi, j'irai au Panthéon, puis aux Invalides.

La même construction est employée avec :

- Les noms de villes et de villages :
 - J'ai trouvé un emploi à Bourges.
 - L'été prochain, je passerai mes vacances aux Baux-de-Provence, puis je séjournerai une semaine au Havre avant d'aller à Dieppe.

N.B.1 : Avec les noms de villes provençales uniquement commençant par la lettre **A**, il est habituel d'employer la préposition **en**, mais la préposition **à** peut être employée sans incorrection :

Mon cousin habite en Avignon.

N.B.2 : La préposition **sur** ne doit pas être employée au lieu de **à**. Les formulations « j'ai trouvé un emploi sur Bourges » ou « mon cousin habite sur Avignon » sont incorrectes, **sur** signifiant « au-dessus de » :

Un nuage planait sur Bourges.

- Les noms de certaines îles :

L'an prochain, nous irons à Oléron et à Chypre, puis l'année suivante à la Martinique et aux Açores, ou bien à Madagascar et à Terre-Neuve.
- À noter que la préposition **en** est également employée devant le nom de la plupart des grandes îles :

Au retour de mes vacances en Corse, je me rendrai en Crète.

- Les noms de pays masculins commençant par une consonne :

Mon amie est allée au Brésil, au Canada et au Japon.

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

Après que

indicatif ou subjonctif ?*

Il arrive souvent que l'on fasse des fautes en voulant corriger ce qui était correct. Ainsi en est-il pour les propositions introduites par **après que**.

Contrairement à **avant que**, qui requiert le subjonctif, **après que se construit avec l'indicatif ou le conditionnel**.

La locution **après que** annonce un fait passé, donc réel, qui a existé, alors que le subjonctif présente un fait comme n'ayant pas eu lieu, un fait à venir, donc hypothétique.

Pour éviter les constructions incorrectes telles que « *après qu'elle soit sortie* » à la place de **après qu'elle est sortie**, on peut remplacer **après que** par **une fois que**, qui gouverne aussi l'indicatif : « **On cherche ce qu'il a dit après qu'il a parlé** » (Molière) ; **Il parlera après que vous aurez parlé** ; après qu'il eut terminé son discours ; et pour désigner un fait éventuel : « **Comme un miroir qui garderait l'image après que l'objet aurait disparu** » (Victor Hugo).

Dernière complication : il faut faire attention à bien distinguer l'orthographe de la 3^e personne du singulier du passé antérieur de l'indicatif : **après qu'il eut parlé**, **après qu'il fut parti**, et celle du subjonctif plus-que-parfait : **avant qu'il eût parlé**, **avant qu'il fût parti**, car seul l'accent circonflexe marque la différence. Cette ressemblance phonétique contribue vraisemblablement à entretenir la confusion des modes.

* *Lettre interne du CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel), septembre 2009.

Monnaie courante

Jadis et naguère, des plumes élégantes et savantes sont venues au secours du mot **euro**, occasion d'erreurs et de fautes de grammaire. Mais un destin implacable semble s'attarder sur lui. Toutes les fautes reparaissent. Elles semblent l'œuvre d'une reine de la nuit ou d'un empereur des ténèbres. De nouveau, l'euro est condamné à une solitude glacée, loin des autres vocables français. Malgré tous les textes officiels clairs, on lui refuse souvent un *s* au pluriel et il reste soumis aux courants d'air des hiatus. Une rumeur de même origine obscure suggère que la forme du mot a été choisie pour en faire un élément à la prononciation identique en toute langue, mais également étrangère à chacune. Mais une oreille attentive remarque vite les *youro*, *oïro*, *euro* et *evro*...

D'ailleurs, quand il s'habille à la grecque, l'EYPΩ est hors caste, un vrai paria, terminé par un gentil *o micron* au lieu de son *gros ô mega*, il aurait pu se joindre à la compagnie des *frangko*, *marko*, *dollarario*, et jouer dans la cascade de leur déclinaison.

Que faire pour réintégrer ce mot dans la trame du langage commun, pour qu'il puisse à nouveau et sans entraves partager la vie de la langue et jouir des délices du style et des délicatesses de l'élocution ? Que proposez-vous, lecteurs ?

Jean Hamard

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos du pont

Le pont aux ânes Chose évidente, connaissance requise et élémentaire que le plus ignorant doit connaître ; spécialement appliquée au théorème du carré de l'hypoténuse, dont la démonstration graphique est considérée comme élémentaire. À l'origine (fin XVI^e siècle), la locution signifie « *la raison mal fondée d'un ignorant* » (Oudin). « *C'est ce qu'il avait essayé de dire, Gustave, un jour de sincérité peureuse, avec cette phrase qui est devenue le pont aux ânes des c., l'explication de l'inexplicable, la référence du siècle, le soporifique des professeurs...* » (Aragon.)

Comme le Pont-Neuf Avec des termes exprimant la bonne santé : être solide... « *se porter très bien* ». Le Pont-Neuf, à Paris, construit sous Henri IV, acquit rapidement une réputation de solidité. « *Et puis, ne vous laissez pas frapper par ces bêtises des médecins, que diable ! Ce sont des ânes. Vous vous portez comme le Pont-Neuf. Vous nous enterrerrez tous !* » (Proust.)

Faire le Pont-Neuf Faire une chose très difficile, au-dessus de ses forces, a évoqué dans la langue classique divers types humains peu recommandables : . « *Officier du Pont-Neuf, voleur* », (1646), « *ermite du Pont-Neuf, coureur de rues* » (XVIII^e siècle), « *demoiselle du Pont-Neuf, prostituée* ». »

Sur le pont À son poste, prêt pour l'action (fin XIX^e siècle). « *Fanny arrivait, soignée, coquette, "sur le pont", comme elle disait.* » (Daudet.)

Pont d'or Importants avantages matériels, rémunération de nature à gagner quelqu'un à sa cause ; l'expression s'emploie surtout avec les verbes *offrir, proposer, faire*. « *M. de Bouillon leur fit un pont d'or pour retirer leurs troupes avec bienséance et sans qu'il parût qu'ils le fissent par nécessité* » (Retz.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Noms propres, noms communs...

Les noms de variétés de pommes de terre s'écrivent et se composent normalement, avec une minuscule initiale : **acheter des bintjes, cultiver de la rosa...** On constate toutefois que la règle appliquée aux noms de vins, qui fait écrire : **un côtes-du-rhône, des saint-émilion** (voire : **des saint-émilions**, pour Robert), n'a pas été étendue rationnellement à ceux des pommes de terre ; on voit donc des « Belle de Fontenay », ou bien des « Belles de Fontenay », car, et c'est bien normal, l'usager de la langue reste fort embarrassé pour le pluriel.

Si la règle des vins (qui elle-même admet un certain nombre d'exceptions étant donné les hésitations entraînées par des noms complexes ou par des noms attachés à une seule propriété viticole) s'étendait, on écrirait constamment : **des belle-de-fontenay**. On pourrait convenir d'une normalisation ainsi conçue : 1° les noms simples s'écrivent sans majuscule et s'accordent au pluriel : **des rosas, des bintjes, des rosevals, des vitelottes...** 2° les noms composés s'écrivent sans majuscule, prennent des traits d'union et restent invariables : **des belle-de-fontenay, des quarantaine-de-la-halle**, espèces alimentaires ; **des institut-de-beauvais**, espèce industrielle ; etc.

Cette unification pourrait sans doute susciter des critiques, mais elle serait peut-être préférable à une absence de toute convention qui, comme toujours, conduit au désarroi l'usager de la langue.

* * *

Ce même usager est parfois désarçonné, à tort, à la vue de **béchamel(le), sauce Béchamel, saint-jacques, coquille(s) Saint-Jacques, chantilly, crème Chantilly...** Il n'y a pourtant aucune erreur au sein de ces graphies apparemment contradictoires : *béchamel* ou *béchamelle*

est un nom commun, sans majuscule donc, forgé par antonomase sur le nom de M. de Béchamel (plus exactement : de Béchameil) ; mais dans *sauce Béchamel*, le dernier terme reste le nom propre : c'est une ellipse pour « sauce à la façon de M. de Béchamel », ou plus vraisemblablement « à la façon du cuisinier de M. de Béchamel » !

Poisson à la béchamel(le) n'a pas la signification de *poisson à la Béchamel* : dans le premier cas, il s'agit d'un poisson servi avec une béchamel(le) ; dans le second, il est question d'un poisson cuisiné selon une recette mise au point par le sieur de Béchamel (ou par son cuisinier). Le bas de casse (la minuscule) est ici une indication quasiment capitale, ou, si l'on préfère, la majuscule apporte une précision qui n'est pas... minuscule.

Dans *coquille(s) Saint-Jacques* et dans *crème Chantilly*, il n'y a pas d'antonomases comme dans *des saint-jacques* et dans *de la chantilly*. C'est pourquoi il faut conserver les majuscules, et écrire, par exemple : **J'ai mangé des coquilles Saint-Jacques arrosées d'un nuits-saint-georges** (on peut condamner cette association quelque peu insolite, mais l'orthographe adoptée, elle, est inattaquable !).

* * *

Le même respect de la nature grammaticale des mots (noms propres ou noms communs) exige que l'on écrive, très logiquement : **un lebel, des lebels, mais : un fusil Lebel, des fusils Lebel ; un colt, des colts, mais : un revolver Colt ; un diesel, des diesels, mais : un moteur Diesel...**

Jean-Pierre Colignon

NDLR : Outre *Les Mots de tous les records* (158 p., 11 €) – que Christian Nauwelaers présentera dans le prochain numéro –, **Jean-Pierre Colignon** vient de publier aux éditions de l'Opportun, dans la collection « Les timbrés de l'orthographe » : *Tous les chemins mènent à Rome, et cent autres expressions pour faire le tour du monde* (176 p., 11 €) et *101 fautes à ne plus jamais faire ! Règles de base, logique et bon sens* (118 p., 9,90 €).



Courrier des internautes

Question : *Vu, sur la ligne C du RER, cette affiche : ZÉRO SUCRES. S'il n'y a pas de sucre, la formulation ne devrait-elle pas être ZÉRO SUCRE ? Cela pour l'orthographe, mais, de toute façon, ne devrait-elle pas être tout simplement SANS SUCRE ? (Le sucre n'est pas toujours au pluriel, comme les frais, par exemple, même si le sucre peut être de canne, de betterave...)*

Réponse : Votre remarque est parfaitement justifiée : le zéro, en mathématiques, est l'expression d'une valeur nulle, et celle-ci ne peut commander le pluriel puisqu'elle désigne une absence de quelque chose. Sémantiquement, zéro est l'équivalent de *pas un(e)* ou *pas un(e) seul(e)*. On pourrait aussi bien dire **sans sucre**, **pas de sucre**, ce qui est parfaitement synonyme.

J'ai gardé cette notion en mémoire depuis l'âge de 11 ans : l'instituteur nous faisait faire les corrections de nos propres dictées, et j'avais écrit mon résultat : « *0 fautes* ». Il me dit alors que c'était ennuyeux parce que, là, je venais d'en commettre une, et il m'a expliqué pourquoi. Ce sont des choses que l'on ne peut oublier.

Il existe une exception où l'on peut mettre un pluriel à un mot normalement singulier, c'est avec *aucun*, qui signifie « pas un seul », et qui prend néanmoins la marque du pluriel devant un mot qui n'existe pas au singulier : **sans aucuns frais**.

Le *Robert des difficultés* va plus loin, estimant que l'emploi de zéro en fonction d'adjectif, bien que fréquent, est discutable, et qu'on doit éviter d'écrire « *zéro franc zéro centime, année zéro* », etc. Cela implique qu'on ne pourrait écrire « *zéro faute* » ou « *zéro sucre* ». Il faudrait alors l'exprimer en chiffre : **0 faute**, **0 sucre**, et, en tant que valeur numérique nulle, il aurait le sens mathématique cité plus haut qui ne commande pas le pluriel.

Jacques Pépin



ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

« Ré-innovation »

« Faire du neuf avec du vieux ». Après des décennies de grenier, l'humble précepte d'économie des familles se voit promettre avec éclat une énième jeunesse. Ce qui est peu dire, pour la nouvelle phase de la vieille lune de l'Éducation nationale : l'anglais en classe maternelle. Le « b.a.-ba » de la méthode syllabique va-t-il bientôt se prononcer « bi.é.-bé » ? Dans la presse audiovisuelle, retour en grâce du « faites court ! » cher aux rédacteurs en chef, via les dernières merveilles de la technique. Et que dire des « tablettes » à tout faire, même les fautes d'orthographe ! Pourtant, si performante que soit la machine, l'erreur reste humaine. Clavier ou calame, c'est toujours l'usage de l'outil qui fait distinguer le scribe du scribouillard.



Textoprompteur



L'anglais à la maternelle



Tablettes

Sport et crucifixion

Jean Giono prophétisait que les stades remplaceraient les églises comme centres des villes et villages. Un demi-siècle après, c'est fait. Je pensais à cela en lisant pour la quatre-vingt-dix-neuvième fois dans un article footballistique qu'un avant-centre avait « crucifié » le gardien de but adverse. Le vocabulaire religieux s'est emparé du sport. Certaines équipes sont « au paradis », certains joueurs sont sur « de petits nuages » et les autres, qui font le mur à l'occasion d'un coup franc bien placé se tiennent les « burettes » pour se les protéger de l'objet du culte propulsé violemment par le pied vigoureux d'un dieu du stade.

Un ami me dit : « Crucifier, ce n'est pas une métaphore issue du lexique religieux. Cela montre tout simplement que les footeux sont des esclaves du ballon ». Dans les arènes, en effet, on crucifiait quelquefois des esclaves. Les stades sont d'ailleurs souvent comparés à des arènes. Benzema, Ribéry, Gourcuff sont nos gladiateurs modernes. D'ailleurs, le public hurle : « Aux armes ! ». Le gardien qui encaisse un but a tenté une parade qui lui a mis les quatre fers en l'air : croix de Saint-André. Et ça lui a fait mal quand le ballon lui a filé entre les fers. On lui a rivé son clou.

Quoi qu'il en soit, le langage du foot est très imagé, poétique ; la métaphore inappropriée se dispute le champ avec la métaphore éculée. L'attaquant, qui est sur « un petit nuage », alors que son équipe a « frisé la correctionnelle », passe le ballon entre une « forêt » de jambes et « crucifie » le gardien adverse, tandis que le public monte au « septième ciel » pour « communier ».

Bernard Leconte



Le franglais au zénith !

J'ai contacté récemment un reporter pour lui demander s'il accepterait une possible interview à propos du look des stars. J'anticipais des difficultés, car initier un projet de ce type n'est pas nécessairement cool. J'aurais voulu donner à ce scoop l'impact requis mais j'en redoutais l'implémentation. Heureusement, pour ce faire, il ne faut pas de business plan. J'aurais aimé un entretien un peu fun, de quoi déridier des teenagers.

Ce que je sais à propos de notre sujet, c'est que les stars s'adonnent au bodybuilding, qu'elles figurent dans les rubriques 'people' des tabloïds, et que ces articles fleurissent de gossips sur leur intimité.

Il accepta de me voir le week-end. Je fus heureux de trouver un parking à côté du building où il habite. J'avais vite pris auparavant un sandwich au night shop tout proche. Je reconnus ce journaliste fameux à son look un peu déjanté, à son pull-over un peu usé et à son duffle-coat noir. J'étais content qu'il ait accepté ce challenge.

Il me présenta la pin-up qui l'accompagnait, j'appris très vite qu'elle avait été un top model et que, si elle avait fait partie du casting d'un film, elle aurait été nominée. J'étais sûr qu'elle devait aimer le beat du jerk, car elle était plutôt sexy dans son jeans moulant. Je l'imaginais scotchée à son copain dans le night-club où ils s'étaient rencontrés pour la première fois.

Ce journaliste qui me recevait était vraiment très smart, il avait atteint le top de sa profession. Vu qu'il était british d'origine, je ne savais si je devais m'adresser à lui en français, en franglais ou en anglais. Quel show il me fit ! À mettre dans le Guinness Book of records !

Ah ! Qu'il est bon de savoir deux langues et d'être capable de les fusionner dans un sabir indéfinissable !

Jean-Bernard Quicheron

Aux journalistes

« Logique et égalité ! »

Vu dans un article de presse : « [M. B.] *est arrivé dans la capitale* [...] *pour y débattre de “la bonne gouvernance et du développement” au moment même où les médias [...] se déchaînent* », etc. Il est évident qu’il faut inclure la préposition *de* dans la citation : « **de la bonne gouvernance...** », ou, si on veut l’exclure, il faut en exclure aussi l’article défini contracté *du* et, dans ce cas, guillemeter ainsi : **de “la bonne gouvernance” et du “développement”**, ce qui est, selon nous, moins satisfaisant. On ne doit pas oublier que *du* est la contraction de *de le* [développement], donc l’équivalent de *de la* [gouvernance], et que, par conséquent, l’un et l’autre ont droit à l’égalité typographique. NOTE : observons au passage que *gouvernance* est un vieux mot français (1478, selon Robert), longtemps abandonné et revenu par le biais de l’anglais *governance*, « action, manière, fait ou fonction de gouverner » (*Dict. d’Oxford*).

Jean-Pierre Colignon

Incipit et excipit

Personne n’ignore – parmi les clercs – la signification du mot *incipit*, du latin *incipere*, « entrer dans, se mettre à, commencer », qui désigne, depuis le Moyen Âge, le début d’un manuscrit ou d’un texte, et de nos jours les premières lignes d’un roman.

Dans ce cas, comment appeler la fin d’un texte, tout aussi importante puisqu’il s’agit des mots par lesquels on clôt (et non pas « clôture »)

une œuvre littéraire ? Étymologiquement, le contraire exact de l'incipit est alors l'**excipit**, du latin *excipere*, « retirer de, suivre, recueillir », dont l'usage est parfaitement légitime.

Or, ce terme est désormais en concurrence, dans certains manuels scolaires, avec celui d'**explicit** qui, nous dit Littré, était employé au Moyen Âge pour désigner la fin d'un volumen, c'est-à-dire d'un manuscrit que l'on déroule jusqu'au bout (d'où son sens second de « terminer »), car le verbe latin *explicare* signifiait « étaler, déployer, développer ».

Par ailleurs, c'est ce même verbe *explicare* qui a donné en français le verbe **expliquer** et le terme **explicite** (avec un *e* cette fois) pour désigner une notion évidente, manifeste et clairement formulée, tandis que son contraire *implicare*, « couvrir, envelopper », désigne à l'inverse l'**implicite**, c'est-à-dire ce qui est non-dit, tacite ou sous-entendu.

Proposer aux élèves, au lieu du terme **excipit** qui a prévalu jusqu'ici, celui d'**explicit** pour désigner la fin d'un ouvrage risque de créer la confusion (à une lettre près) avec ceux d'**explicite** / **implicite**, qui relèvent d'une autre notion.

Katell Penanhoat-Bruckert

Pas si simple !

Transmis d'internaute à internaute, voici quelques exemples de l'emploi du passé simple.

- Non ! Ce n'était pas chose évidente que cette conversation toute en langue morte. Et pourtant je la tins.
- Merlin n'était qu'un simple mortel jusqu'à ce qu'enchanteur il devint.
- Vous saviez que ce manteau était tout pelé ... alors pourquoi le mîtes-vous pour la réception d'hier soir ?

- On nous offrit un complément de salaire et, bien sûr, nous le primes.
- Les moines brassèrent la bière et la burent.
- Que la crevette était un insecte, vous le crûtes assez.
- C'est à cause du trou que cet enfant fit en bas de leur porte que ses parents le châtièrent.
- Heureusement que vous avez retrouvé des capitaux ! Car mettre la clé sous la porte et déposer le bilan vous faillîtes !

Faux amis...

Pierre Boulesteix a trouvé soixante faux amis masculins/féminins (*un banc/ une banque ; un briquet/une briquette, etc.*) et les a envoyés à ses deux associations préférées : le CLEC (Cercle littéraire des écrivains cheminots) et DLF.

Raymond Besson, le président du CLEC, s'est chargé d'isoler pour nous les couples dont le masculin appartient aux domaines de la flore et de la faune, et a publié le reste en deux fois dans *Le Dévorant*.

un bar / une barre

un bec / une bêche

un bélier / une bélière

un brochet / une brochette

un chenil / une chenille

des chiots / des chiottes (vulg.)

un coq / une coque

un gland / une glande

un loup / une loupe

un miel / une mielle

un navet / une navette

un pois / une poisse

un rat / une rate

un roquet / une roquette.

Et maintenant, à vous d'en trouver d'autres !

Pierre Boulesteix

Loi du 4 août 1994

application

En 2010, les associations Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison* se sont conjointement constituées partie civile dans quatre procédures concernant la protection des consommateurs : à Nice, Marseille, Chartres et Senlis.



Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la loi, dressé par les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou, selon le changement de dénomination, par les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Elles ont visé des produits et des infractions variés. Les produits : produits cosmétiques, produits alimentaires, produits chimiques, articles pour animaux, articles de radiodiffusion. Les infractions : mentions d'étiquetage, modes d'emploi, notices de montage, guides de soin pour animaux.

Les langues en cause ont été l'anglais dans toutes les procédures, parfois accompagné de plusieurs autres langues : russe, allemand, turc...

Les associations ont obtenu gain de cause dans trois d'entre elles. Dans l'une des procédures, elles ont été déboutées, le prévenu ayant été renvoyé des fins de la poursuite et relaxé.

Jean-Claude Amboise

* Me Jean-Claude Amboise est l'avocat des trois associations agréées.

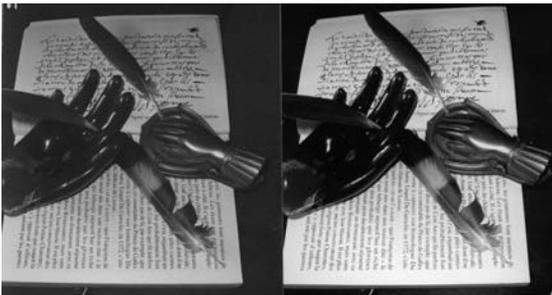
Mots de la graphologie

Graphologie, de *graphein*, « écrire », et *logos*, « science », c'est l'art de reconnaître le caractère d'après l'examen de l'écriture. Il y a toujours eu des gens pour lire dans tout et n'importe quoi. Non ! Ce n'est pas de la magie et ça ne s'improvise pas ! C'est une science. Une science « humaine ». Comme la médecine.

Au XVII^e siècle, à la cour de Louis XIV, on trouve un certain abbé Primi Visconti, « mage-astrologue-psychologue et... graphologue ». C'est un autre prêtre, l'abbé Michon, qui met de l'ordre, séparant le bon grain de l'ivraie, suivi, au XIX^e siècle, de Crépieux-Jamin. La graphologie révèle le caractère d'une personne. L'expertise en écriture est une autre profession. Les études ne sont pas les mêmes. Les deux sciences continuent de s'exercer de nos jours. La graphologie est utilisée, entre autres, par les firmes, pour la sélection des cadres.

La graphologie est un chapitre de la psychologie du mouvement.

Toute écriture a une direction, une dimension, une continuité, une



forme, une ordonnance, une pression et une vitesse. Ce sont les sept genres graphiques (d'après la typologie de Pierre Foix).

Expressions usitées en graphologie : **acérée**,

arquée, **compensée**, **crénelée**, **dextrogyre** (tout va à droite), **senestrogyre** (tout va à gauche, même ce qui devrait aller à droite), **disjointe**, **dynamogénée** (l'écriture devient de plus en plus montante, rapide) ; le contraire est **inhibée** ; **émoussée**, **filiforme**, **fuselée** (dont les pleins présentent des renflements chargés d'encre, rappelant la forme d'un fuseau) ; **gladiolée** (lettres et mots diminuent progressivement de hauteur) ; **ingladiée** (lettres et mots conservent la même hauteur du

début à la fin) ; jointoyée ; juxtaposée, massuée (tempérament violent !), sinueuse, surélevée, concave, convexe, grimpante (Napoléon à Austerlitz), descendante, signature plongeante (Sainte-Hélène !). Car signature et enveloppe comptent aussi, attention !

Jusqu'aux années 1950, les porte-plume et stylos donnaient des indications de par leurs pleins et déliés. Le stylo-bille a sonné le glas de la belle écriture. Quant à l'ordinateur, il a cloué le couvercle pour nous offrir un festival de fautes d'orthographe. Vite au détriment du beau ! Et le satire de la Villette peut bien signer Debussy. Comment contrôler ?

Serge Lebel



Des mots à portée quasi magique

Les mots qui constituent le substrat de la langue possèdent plusieurs fonctions. La première, qui consiste à répertorier l'ensemble des objets du monde, donne la couleur de l'univers linguistique du locuteur. En effet, dans ce dernier, un même objet peut être désigné par un ou plusieurs termes comme, par exemple, l'objet **neige** qui, en langue française, n'est traduit que par un seul terme, alors qu'en langue inuit, il peut atteindre une trentaine. On trouve notamment *aluiqqaniq*, signifiant « banc de neige sur une colline », ou *aniuk*, « de la neige faite pour boire », pour ne citer que ces locutions¹. Il en est de même dans la province du Québec (Canada), où les Québécois

parlent de la *tempête des poteaux* qui correspond à une neige mouillante qui colle aux poteaux, de celle *des corneilles* qui est une des dernières tempêtes de l'hiver avant l'arrivée de ces corvidés. Chaque objet du monde est ainsi étiqueté en fonction de l'environnement, des besoins des hommes, de leur culture, etc.

À la fonction taxinomique présentée ci-dessus s'ajoute la mise en mots des relations existant entre les objets. Nous les retrouvons sous forme de verbes ou de conjonctions, pour ne mentionner que ces formes grammaticales. Il existe aussi la fonction descriptive qui fait appel, notamment, à l'adjectif, comme ces locutions qui transmutent le corps humain en un corps d'émotion ou de sentiment que souligne la couleur. Quelques exemples de locutions sont présentés dans ce tableau.

Locution	Émotion/sentiment	Partie du corps	Couleur
se faire un sang d'encre	inquiétude	sang	noir ou violet
être rouge comme une pivoine, une tomate une écrevisse ou un coq	timidité, honte, colère	visage	rouge
être d'humeur noire	mélancolie	expression du visage	noir
être jaune de jalousie	jalousie	expression du visage	jaune

Pourquoi des locutions comme *voir la vie en rose*, *être vert de peur* ou *de rage* sont-elles construites à partir des mots désignant les couleurs ? Ainsi, à propos de la relation entre couleur et physiologie Hippocrate² avait dénombré quatre humeurs cardinales : le sang (rouge), la lymphe (ou phlegme), la bile jaune et l'atrabile (ou bile noire). Le mot *atrabile* est dérivé de *bile* et signifie « bile noire, mélancolie ». Selon cette théorie, ces deux dernières humeurs étaient placées dans la rate. L'équilibre des quatre humeurs était gage de bonne santé.

Il existe également une fonction particulière qui donne aux mots prononcés une valeur quasi magique. Elle est dénommée : *fonction performative*. John Langshaw Austin, professeur à Oxford, l'a

longuement décrite dans une série de conférences dont le contenu est présenté dans l'ouvrage *Quand dire, c'est faire*³. Quels sont ces mots qui peuvent, par leur seule énonciation, transformer un destin ? Il s'agit de formules rituelles qui ont pris pour certaines la forme de locutions figées comme « **Je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit** ». D'autres locutions, comme le « **Je vous marie** » prononcé par le maire, donnent à ces paroles valeur d'acte tant pour les candidats au mariage que pour les participants. La signature sur le registre de la mairie, qui pose alors un acte juridique, n'apparaît plus comme un simple usage. En revanche, il n'en est pas de même pour le baptême du navire qui pour naviguer doit répondre à des critères d'identification. Cependant, le baptême du navire donne à ce dernier son identité nominale à l'instar de celle que reçoit le sujet social⁴. D'autres locutions possèdent aussi ce pouvoir. Il s'agit des verbes d'engagement comme **promettre, jurer**. Celui qui les utilise s'engage par la parole prononcée à assurer la véracité dudit engagement. Dans le cadre du tribunal, lors de procès, chaque protagoniste jure de « **dire la vérité et rien que la vérité** ». L'analyse sémantique de cette formule montre qu'elle est verrouillée sur un engagement avec le verbe **jurer** et autour d'une valeur morale : **la vérité**.

Composés de sons, déclinés ou pas, retirés ou ajoutés au lexique, exprimant la relation de l'homme à la vie, à l'amour et à la mort, les mots revêtent mille masques dont celui du magicien.

Marcienne Martin

-
1. À ce propos, le lecteur curieux pourra consulter le site : <http://www.well.com/~gilesgal/Snowwords.html>.
 2. Cf. *Nouveau dictionnaire encyclopédique* (Larousse Sélection, trois volumes, Sélection du reader's digest, 1971).
 3. *Quand dire, c'est faire*, de J. L. Austin (Seuil, « Points », 1970, 203 p.).
 4. Cf. *Des humains quasi-objets et des objets quasi humains*, de Marcienne Martin (L'Harmattan, « Questions contemporaines », 2009, 176 p.).

Tableau d'horreurs

- Les universités et les grandes écoles ont désormais honte de leur nom français.

On ne compte plus les « Business School », à Paris et en province, qui pensent ainsi gagner quelques places dans le classement international.

L'université de Clermont-Ferrand I vient d'adopter le slogan « MADE IN UDA » (UDA = université d'Auvergne) et



l'affiche pour toutes ses opérations de communication. La similitude avec la mention « made in USA » atteste clairement la

volonté de masquer son identité française. Quelle tristesse ! La langue française serait-elle un obstacle à l'excellence ?

- Pendant ce temps, les universités américaines abandonnent l'enseignement du français. Ainsi, dans *Le Nouvel Observateur*, on apprend que SUNY - Albany, l'université publique de l'État de New York, annonce la réduction des départements de langues étrangères, et en particulier celui de français. Un éditorialiste du journal *The New Republic*, John McWhorter, justifie cette décision avec ce commentaire : « *Parmi 6 000 langues existantes, pourquoi serait-il important d'apprendre celle qui est parlée dans un tout petit pays européen à l'influence en déclin constant ?* » et il ajoute : « *Nietzsche et Balzac peuvent être lus en traduction anglaise et le monde ne s'arrête*

pas à l'Europe. » Certes, mais le monde ne s'arrête pas non plus aux États-Unis d'Amérique et à leur langue !

- À Voronej, en Russie, il existe une usine aéronautique réputée à laquelle l'usine Aérospatiale de Toulouse soustrait des fabrications pour les Airbus.

Un professeur de français de l'université technique de Voronej a donc proposé de donner des cours au personnel russe pour permettre une meilleure communication entre les deux entreprises. Après un an et demi de réflexion, les directions russe et française ont décidé que les ingénieurs et techniciens russes seraient formés seulement à l'anglais, puisque c'était l'unique langue utilisée pour tous les échanges avec et au sein de l'usine de Toulouse. Voilà encore un exemple de soumission au tout anglais de la part d'une grande entreprise française et une belle occasion perdue de promouvoir notre langue.

- En partenariat avec le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Paris, l'opérateur de téléphonie Orange, à l'occasion de la Semaine de la presse à l'école (du 21 au 26 mars 2011), a lancé une expérimentation sur de nouveaux usages pédagogiques du livre et de la presse numérique à l'école. L'opération a été baptisée « READ AND GO », avec la bénédiction d'un service public chargé de l'éducation nationale !

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

- Nous nous plaignons souvent de la mauvaise influence de la télévision sur la pratique et la qualité de la langue française. Nous n'en avons que plus de plaisir à signaler les émissions qui, au contraire, en font la promotion. Une émission de jeu, intitulée « En toutes lettres », est programmée chaque après-midi sur la chaîne France 2. Les différentes épreuves font appel aux connaissances du vocabulaire et de la conjugaison. Le jeu est animé par Julien Courbet et, de temps à autre, des commentaires sur l'étymologie des mots ou les règles de conjugaison sont donnés par Pierre Bellemare, qui seconde l'animateur.

Il faut souhaiter que cette émission soit regardée par beaucoup de francophones à travers le monde. C'est un très bon moyen d'enrichir son vocabulaire et de mieux maîtriser la conjugaison. Il reste une petite scorie à corriger : Julien Courbet ne fait pas les liaisons lors de l'énoncé des sommes gagnées (quatre cents / euros, quinze cents / euros...). C'est bien dommage. Espérons que la lettre que nous lui avons envoyée à ce sujet lui fera corriger cette faute.

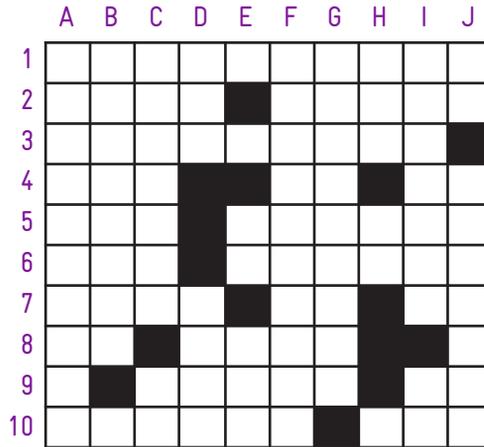
- Et si la mode des groupes français qui chantent en anglais était passée ? C'est avec ce sous-titre que la journaliste Sarah Dahan présente son article « En français dans le texte » paru dans le journal gratuit *Metro* du 8 avril. On y apprend que beaucoup de jeunes groupes français adoptent la langue française

pour les paroles de leurs chansons. On lit avec plaisir la déclaration du chanteur du groupe rémois Pendentif : « *On préfère faire de la chanson française de qualité plutôt que de chanter en anglais et de dire n'importe quoi.* » Bravo à nos jeunes musiciens, qui n'ont pas honte de leur langue et qui en redécouvrent la richesse.

- Un article du *Nouvel Économiste* rapporte que Guy Deutscher, chercheur linguiste de la School of Languages de l'université de Manchester, jette un pavé dans la mare de l'anglais lingua franca. Il ressort de ses recherches que l'abandon des langues maternelles des interlocuteurs au seul profit de l'anglais fausse très fortement la communication. Dans son étude « *Through the Language Glass* », ce chercheur préconise de laisser s'exprimer les interlocuteurs dans leur propre langue lors des échanges internationaux (sans doute avec l'aide d'un interprète, NDLR) et il « *laisse imaginer les progrès qui pourraient être accomplis dans la compréhension mutuelle entre les êtres, y compris au plus haut niveau, en diplomatie et dans les affaires, si l'on tenait davantage compte des formes de pensée que développe chaque langue vivante chez les locuteurs* ». N'est-ce pas un magnifique plaidoyer pour le multilinguisme et la diversité culturelle auxquels nous sommes attachés ? Et merci à ce chercheur anglais pour son honnêteté intellectuelle.

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior



1. Erreur totale.
 2. Navire médiéval aux formes arrondies. Manifestai ma plénitude.
 3. Espagnols.
 4. Les chats sont censés l'aimer. Ville endormie. Paresseux culbuté souvent instable.
 5. Transpira, les pieds en avant. Ne sont pas toujours éternelles.
 6. Attache. Pas là.
 7. Contraire de su. Note. Connu.
 8. Devant les lettres et les sciences. Placée.
 9. Lourdemment chargés. Article.
 10. Omis. Au secours !
- A. Des peintres qui aiment les bêtes.
 - B. Nos ancêtres.
 - C. Songeuses et distraites, elles ont perdu la tête. Non-dit.
 - D. Va vite quand il n'est pas en grève. Employât.
 - E. Sodium. Explosif irlandais.
 - F. Utilisées par Éros à la guerre.
 - G. À Ouessant, ce sont des chinchards.
 - H. Sortez ! Terre d'antan.
 - I. Profitent de l'ombre de leurs palmiers. Saint normand.
 - J. Négation. Si vous trouvez ce mot, vous en avez beaucoup.

Le français pour Jean-François Parot

L'invité d'honneur du déjeuner du 7 avril (voir p. IV), Jean-François Parot, est l'auteur des « Enquêtes de Nicolas Le Floch », commissaire au Châtelet autour des années 1780, dont certaines sont reprises en feuillets par France 2.

Dans chacun de ses ouvrages, il insère des mots anciens, pour les faire revivre, et quelques recettes de cuisine.

Nous reproduisons ci-dessous, extraite de *L'Honneur de Sartine* (Jean-Claude Lattès, 2010, 496 p., 18 €), une recette préparée¹ « pour des invités qui se retrouvèrent à neuf heures de relevée » : **la strouille à l'italienne**.



— Voyez, ma pâte [aux œufs] est abaissée... Je vais lui fournir de quoi la nourrir et vous satisfaire.

Il se porta vers le potager et leur montra un plat contenant des tronçons de moelle qu'il fit prestement pocher dans un bouillon odorant. Ensuite, il fit revenir au beurre des oignons coupés en dés et un hachis de jambon de Westphalie. Après quelques minutes, il y ajouta de la mie de pain, du parmesan, sel, poivre, cannelle, muscade ainsi que la moelle.

1. Pages 213 et 214.

- Il faut laisser refroidir le tout et rafraîchir le cuisinier, dit il, en ouvrant un antique flacon. [...]
- Guillaume [...], le bouillon est chaud et votre farce est froide. Semacgus étendit avec amour les ingrédients sur la pâte, rectifia les assaisonnements avant de la rouler en un boudin qu'il plaça dans un torchon et ficela avec soin à ses deux extrémités.
- Nous allons le faire cuire deux bons quarts d'heure. D'ici là je serai à table, mais la chère Awa y pourvoira. Une fois déballé, elle le découpera en rondelles, dressera le tout sur un plat et le recouvrira de fromage de Parmesan et de beurre frais fondu. Avec la pelle rougie au feu, elle fera enfin surgir un léger gratin et nous nous...
- ... régalerons ! cria Bourdeau d'enthousiasme.



Jean-François Parot, diplomate, écrivain, est né en 1946 à Paris.

Diplômes : licence de lettres, maîtrise d'histoire, certificat d'études supérieures d'ethnologie.

Carrière : En poste à l'ambassade de France au Zaïre (1974-76), au Qatar (1974-78), à Djibouti (1978-80), détaché auprès du ministère de l'Industrie (1980-82), consul général à Ho-Chi-Minh-Ville (Vietnam) (1982-86), premier conseiller au Burkina Faso (1986-89), sous-directeur du personnel à l'administration centrale (1989-91), consul général à Athènes (Grèce) (1991-94), premier conseiller en Bulgarie (1994-99), ministre-conseiller en Tunisie (1999-2002), directeur adjoint de la Coopération militaire et de défense (2002-06), ambassadeur en République de Guinée-Bissau (2006-10).

Œuvres : *L'Énigme de la rue des Blancs-Manteaux* et *L'Homme au ventre de plomb* (2000), *Le Fantôme de la rue Royale* (2001), *L'Affaire Nicolas Le Floch* (2002), *Le Crime de l'hôtel Saint-Florentin* (2004), *Le Sang des farines* (2005), *Le Cadavre anglais* (2007), *Le Noyé du Grand Canal* (2009), *L'Honneur de Sartine* (2010).

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite.

Nouvelles publications

Trois nouveautés dans la collection « Les timbrés de l'orthographe », dirigée par notre grand ami et précieux collaborateur Jean-Pierre Colignon, aux éditions de l'Opportun (les bien nommées) à 11 € chacun. Trois vrais plaisirs à petit prix, sous la plume de Jean Maillet.



IL VAUT MIEUX S'ADRESSER AU BON DIEU QU'À SES SAINTS. ET 101 AUTRES EXPRESSIONS D'INSPIRATION DIVINE (158 p.).

... Auquel vous vous adresserez désormais si *vous ne savez à quel saint vous vouer*. Mais que se passe-t-il à la *Saint-Arsène*, à la *Sainte-Catherine*, à la *Saint-Didier*, voire à la *Saint-Glinglin* ? Pourquoi vaut-il mieux éviter d'être *bon pour Sainte-Anne* ou d'avoir *la danse de Saint-Guy* ? Quel saint aime-t-on autant que son chien ? Va-t-on donner le *bon Dieu sans confession* à un *petit saint* ou bien à qui *n'est pas un enfant de chœur* ? Si vous doutez encore, adressez-vous une prière à *saint Foulcamp* ? Triple index : noms des saints, noms des personnages, auteurs et œuvres.



POUBELLE, COLT, BÉCHEMEL, SILHOUETTE, ET LES AUTRES. L'HISTOIRE DES 101 NOMS PROPRES DEVENUS NOMS COMMUNS (158 p.).

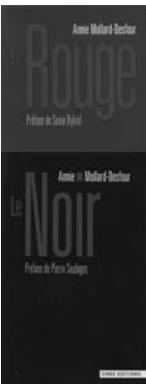
Vous n'êtes évidemment pas sans savoir qu'Eugène René Poubelle fut préfet de la Seine et mit à la disposition de ses concitoyens les indispensables « récipients pour recevoir les résidus de ménage ». Mais que nous ont donc laissé Louis Rustin, Alexis Godillot, Lord Cardigan ? D'où sont originaires la mousseline, l'échalote et la cravate ? Index, bibliographie et neuf quiz aussi intrigants que bienvenus.



ATTENDRE 107 ANS... ET TOUTES LES AUTRES EXPRESSIONS QUI COMPTENT (180 p.).

Même les plus rétifs aux chiffres *en verront trente-six chandelles*, à moins qu'ils n'en tombent *les quatre fers en l'air*... Apprenez à *ne pas y aller par quatre chemins* pour dire à *quelqu'un ses quatre vérités*, mais d'abord *mettez-vous sur votre trente et un*, sauf si vous vous *en moquez comme de l'an quarante*. Essayez donc de trouver *la huitième merveille du monde* et nul doute que vous serez *transporté au septième ciel*...

Nicole Vallée



C'est aux éditions du CNRS qu'Annie Mollard-Desfour a publié (30 € chacun)

– **LE ROUGE** (2009, 452 p.) ;

– **LE NOIR** (2010, 288 p.).

L'avènement de l'informatique a favorisé l'éclosion des dictionnaires. Il en est de toutes sortes : la lecture de nos « Nouvelles publications » en donne un aperçu.

Pour les amoureux des mots, ils constituent un trésor inépuisable, concernant les termes les plus cocasses, ou les plus rares, voire les plus... injurieux. Pourtant il n'en est guère de plus merveilleux que ceux qui ont été consacrés au lexique des couleurs dans le vocabulaire contemporain par Annie Mollard-Desfour : *Le Bleu*, *Le Rose*, *Le Blanc*, *Le Rouge*, *Le Noir*.

Les deux derniers sont des livres précieux : deux beaux volumes, l'un rouge, l'autre noir, à la mise en page très réussie et aux illustrations bien choisies. L'auteur

a fait appel à des artistes pour les préfacer : Sonia Rykiel présente *Le Rouge*, couleur éminemment suggestive, dans une sorte de poème sensuel ; Pierre Soulages, le spécialiste du noir, nous fait partager son émotion devant « l'Outrenoir », mot qu'il a inventé pour désigner sa propre création. Il est impossible ici de rendre l'hommage mérité à ces deux ouvrages qui nous invitent à la réflexion, enrichissent notre perception de la peinture, de la littérature, tant celles-ci font appel aux symboles. L'auteur nous fait partager son immense culture, nous offre une sélection de citations originales. Son choix de mots est à la fois riche et éclairant, car elle nous entraîne vers les dérivés ou les sens connexes. Inutile de préciser qu'on trouvera dans chacun de ces « dictionnaires » l'attirail complet du chercheur : abréviations, signes, index, bibliographie. J'espère que vous avez compris qu'il ne s'agit pas de dictionnaires austères, propres à encombrer les rayons de votre bibliothèque, mais de réservoirs de rêve et de bonheur que vous aimerez garder près de votre canapé ou sur votre table de nuit... [Claudie Beaujeu](#)



CAHIERS DE LEXICOLOGIE : « DICTIONNAIRES ET ORTHOGRAPHE », N° 97

sous la direction de Christine Jacquet-Pfau et Michel Mathieu-Colas

Classiques Garnier, 2010 – 2, 250 p., 50 €

Ce numéro propose un panorama, dans l'espace et dans le temps, de la place de l'orthographe dans les dictionnaires. Le sommaire et la présentation par les deux responsables donnent un excellent aperçu de la variété des sujets traités.

Les différences orthographiques sont d'abord observées dans les trois principaux dictionnaires généraux « millésimés » contemporains, d'ampleur et de lectorat

comparables, que sont le *Petit Larousse*, le *Petit Robert* et le *Dictionnaire Hachette* : Camille Martinez suit leur évolution dans la gestion des variantes principalement de 1997 à 2011, et Christine Jacquet-Pfau s'intéresse plus spécifiquement aux « Rectifications » de 1990.

Une place est faite ensuite à deux langues européennes, l'allemand dans l'article de Stefan Stirnemann, sur la réforme de l'orthographe de ces dernières années, et l'anglais dans celui d'Henri Béjoint, qui adopte un point de vue diachronique.

Puis des dictionnaires spécialisés sont analysés par Gérard Petit (de difficultés), par Michel Mathieu Colas (d'orthographe), par André Dugas (d'argot), par Françoise Martin-Berthet (de morphologie lexicale) et par Pascale Cheminée (le Dictionnaire historique de l'orthographe de Nina Catach).

S'ajoutant à ce dossier, dans la rubrique « Varia », deux études traitent, l'une de la création lexicale et de l'emprunt en espagnol péninsulaire contemporain (Julie Makri), l'autre du signifié plénier en psychomécanique (Olivier Soutet). John Humbley propose enfin deux comptes rendus. De quoi s'enrichir en lexicologie. [Danielle Bouverot](#)

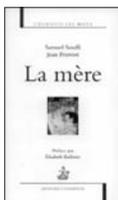


LE POUVOIR DES MOTS, de Josiane Boutet

La Dispute, 2010, 196 p., 14 €

Comment l'une des fondatrices de la sociolinguistique nous fait comprendre que le langage est tout autre chose qu'un simple outil de transmission d'information. Ses onze chapitres autonomes débute tous par un récit qui met en scène une situation sociale et historique où s'exerce implacablement la puissance propre des mots. Lapsus, joutes verbales, paroles de sorcellerie, double serment, slogans des défilés, injures plus ou moins conscientes, phrases « volontairement historiques » et

jusqu'à la novlangue du III^e Reich, voilà quelques-unes des manifestations langagières subtilement analysées dans cet ouvrage. [N. V.](#)



LA MÈRE, de Samuel Souffi et Jean Pruvost, préface d'Élisabeth Badinter, nombreuses gravures d'époque

Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 144 p., 9,90 €

Parcourez plus de cinq siècles dans l'histoire et au cœur de la langue, avec force témoignages, expressions et formules, concernant les mères, les vraies, les bonnes, les nourricières, les adoptives, parfois, hélas, les marâtres ou les fouettardes.

Quelques extraits de la table des matières : « De la maternité divinisée et des mythes »... « La Fête des mères : une célébration plurimillénaire »... « De l'agence matrimoniale au matrimoine »... « La mère Teresa, la mère Denis, la mère Michel, la mère Noël »...

« Pour conclure en doux et avec les enfants ». Et nous ne résistons pas à l'envie de vous citer un proverbe yiddish : « *Dieu ne pouvait être partout, alors il a créé la mère.* » ; un espagnol : « *Toute mère croit que le soleil ne brille que pour son enfant.* » ; et un marocain : « *Tout singe est beau aux yeux de sa mère.* » Index des mots et des noms propres, bibliographie. **N. V.**



DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS FRANCOPHONES CLASSIQUES. AFRIQUE SUBSAHARIENNE,

CARAÏBE, MAGHREB, MACHREK, OCÉAN INDIEN, de Christiane Chaulet-Achour,

avec la collaboration de Corinne Blanchaud, préface de Bernard Cerquiglini,

avant-propos de Jean-Marc Moura

Honoré Champion, 2010, 473 p., 19 €

Tous les amoureux de la langue française seront émus et enchantés de la parution de cet ouvrage présentant 105 auteurs de dix-neuf pays ayant acquis ces dernières décennies reconnaissance et consécration. Le plus ancien,

Oswald Durand, haïtien, est né en 1840 ; la plus jeune, Angèle Rawiri, gabonaise, en 1954.

Retrouvez les plus célèbres, Césaire, Senghor, Amrouche, Memmi, Chedid, et découvrez Oyono, Rakotoson, Sassine... et tant d'autres, avec leurs œuvres, éditeurs, revues, prix et distinctions. Et soyez-en plus que jamais persuadés et ravis : l'usage littéraire de notre belle langue n'est plus le privilège des seuls « Français de souche » ! **N. V.**



LES VARIÉTÉS DU FRANÇAIS PARLÉ DANS L'ESPACE FRANCOPHONE, de Sylvain Detey,

Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche

Ophrys, 2010, 206 p., 25 € (avec DVD : 2 h 30 de conversations)

Un ouvrage très savant et aussi très abordable, destiné aux enseignants du français langue étrangère, aux étudiants, aux chercheurs... et à tout membre de DLF souhaitant explorer le français dans toute sa diversité, actuellement utilisé dans douze pays de la Francophonie. Le DVD, unique en son genre, offre des

conversations sur des thèmes variés (traditions, guerres, voyages, éducation, amour...), assorties d'explications linguistiques. Bibliographie générale, glossaire, index, sommaire du DVD. Pour en feuilleter un extrait, site internet : www.ophrys.fr. **N. V.**



MOTS EN TOC ET FORMULES EN TIC. PETITE MALADIE DU PARLER D'AUJOUR'HUI,

de Frédéric Pommier

Seuil-France Inter, 2010, 175 p., 13 €

Volens nolens, ne sommes-nous pas tous affectés par ces tics de langage, ces expressions branchées, toutes faites et aussi mal faites, voire ces fautes de français à propos desquelles certains vous affirment sans vergogne que « c'est l'usage ».

Un spirituel journaliste à France Inter s'est délecté à en recenser un bon nombre. Contentons-nous de citer quelques titres de chapitres plus énigmatiques les uns que les autres : « La céclairite » ; « La foulatrouille » ; « L'incontournabilirose » ; « La simultanose » ; « La véricelle »... Et cherchez pourquoi un « jeune loup » devient un « vieux lion » en vertu de la zoopathie ambiante. N. V.



EXPRESSIONS DU FRANÇAIS QUOTIDIEN. C'EST COMME LES CHEVEUX D'ÉLÉONORE, de Charles

Bernet et Pierre Rézeau

Balland, 2010, 928 p., 35 €

2 000 expressions inédites du français contemporain, puisées à toutes les sources : romans, journaux, pièces de théâtre, sketches, chansons, récitals d'humoristes... et la toile, bien entendu. Elles sont amusantes, candides, raffinées, ironiques, et illustrées par quelque 5 000 exemples et des centaines de citations. Un bref échantillonnage ? *Avoir la courroie dans la poulie... Y'a du monde sur la corde à linge... Avoir les dents en parapluie... Avoir de la confiture dans les yeux... Coller des timbres... Décoller la pulpe du fond... Avoir un bec à tout grain... Le sourire du plombier...* Leur signification exacte ? Cherchez dans le dictionnaire, voyons ! N. V.

À signaler :

• aux éditions Télémaque :

- **LE FRANÇAIS, QUELLE HISTOIRE !**, de Jean-Benoît Nadeau et Julie Barlow (2011, 462 p., 22 €).

• de Jean Pruvost :

- **LE CHAT !**, préface de Philippe Geluck (Honoré Champion, « Champion les mots », 2011, 150 p., 9,90 €).

• deux rééditions à paraître :

- **LES MOTS CARESSES**, de Marie Treps (CNRS éditions) ;

- **AU PLAISIR DES MOTS**, de Claude Duneton (Points, « Le goût des mots »).

* * *

- **UNE LANGUE VENUE D'AILLEURS**, d'Akira Mizubayashi (Gallimard, « L'un et l'autre », 2011, 278 p., 21,50 €).

- **LA DICTÉE POUR LES NULS**, de Jean-Joseph Julaud, préface d'Anna Gavalda (Éditions First, 2011, 388 p. et cédérom comprenant 20 dictées du livre, 14,90 €).

- **LE PETIT CAHIER DE LA LANGUE FRANÇAISE DE 7 À 77 ANS. EXPLOREZ LES MOTS ET L'ORTHOGRAPHE EN VOUS AMUSANT !**, de Julien Beauhaire, illustrations de Caroline Romanet (Éditions du Toucan, 2011, 32 p., 4,90 €).

- **LE PACTE IMMORAL**, de Sophie Coignard (Albin Michel, 2011, 288 p., 19,50 €).

- **L'ART DE SE TAIRE**, de l'abbé Dinouart (Payot, 2011, 144 p., 6 €).

- **POURQUOI LES ÉLÉPHANTS NE PEUVENT PAS SAUTER ? ET 100 AUTRES QUESTIONS NAÏVES ET SUBTILES**, par les lecteurs de la revue *New Scientist*, traduit par Charles Frankel (Seuil, 2011, 204 p., 14 €).

- **POLITIQUEMENT CORRECT. DICO DU PARLER POUR NE PAS DIRE**, de Pierre Merle (Les Éditions de Paris-Max Chaleil, « Essais et documents », 2011, 192 p., 16 €).

- **DICTIONNAIRE IMPERTINENT DU POLITIQUE**, de Paola de La Baume et Emmanuel Giannesini (François Bourin, 2011, 248 p., 24 €).

- **CRITIQUE LITTÉRAIRE**, d'Alexandre Vialatte (Arléa, 2010, 248 p., 17 €).

- **LE FRANÇAIS, DERNIÈRE DES LANGUES. HISTOIRE D'UN PROCÈS LITTÉRAIRE**, de Gilles Philippe (PUF, 2010, 310 p., 21 €).

- **LE POURQUOI DES CHOSES. ORIGINE DES MOTS, EXPRESSIONS ET USAGES CURIEUX**, d'Anne Pouget (Le Cherche Midi, 2010, 128 p., 4 €).